BX
2355
S4
année 7
no. 6

7IÈME ANNÉE JANVIER 1911 Nº 6

Le Semeur

Organe de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française

LIBRARY
JUN 17 1965
UNIVERSITY OF TORONTO

SOMMAIRE

PAGES

Le monument Dollard (*poésie*) ..... *Armand Chossegros* 137
Le petit commerce rural ..... *Edmond Lebrun* 139
Les formules bilingues ..... *Charles Blanchet* 146
Impressions d'un Canadien en France .... *Georges-H. Baril* 148
Le serpent et la lime ..... *Jean-Louis* 151
Chronique des cercles ..... *Henri Lacerte* 153
Notes et commentaires: NE SOYEZ DONC PLUS CHICHES. — PETIT COURRIER. — LE COIN DES JEUNES. — CONTRE LA MAÇONNERIE. — POÉSIES DE JACQUELIN. — INSUCCÈS DES SUFFRAGETTES. — TIMBRES-POSTE OBLITÉRÉS. — UN DISPARU. — ÉTUDES SOCIALES DANS LES SÉMINAIRES. — CURÉS ET JEUNES GENS. — L'UTILITÉ DE LOIS SOCIALES... 162
Bibliographie ix

Bureau de Poste, casier, 2183 - - - - Montréal

LE SEMEUR

Paraît au commencement du mois

ABONNEMENTS

Canada, Angleterre et États-Unis	$1.00
Autres pays	6 fr.
Membres des *Cercles* ou Élèves des *pensionnats* (60 cents pour Montréal et États-Unis.)	$0.50

L'abonnement est *strictement payable d'avance.* La date jointe à l'adresse de l'abonné indique la fin de l'abonnement et tient lieu de reçu.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Tout ce qui concerne l'administration ou la rédaction du SEMEUR, les renseignements sur l'Association, les commandes d'objets ou les remises d'argent doit être adressé: LE SEMEUR, casier postal, 2183, Montréal.

Envoi d'argent. — Le meilleur mode de remise est par *bon postal.* On recommande aussi l'emploi du *mandat de poste* et du *mandat sur express.* Les *chèques de banque* doivent être marqués *payables au pair à Montréal,* et faits, ainsi que les *bons* et *mandats*, au nom suivant: «LE SEMEUR», Montréal.

Correspondance.—Les communications particulières aux divers membres du Comité Central doivent être envoyées à leurs adresses respectives.

Comité central de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française

Président : V.-E. BEAUPRÉ, ingénieur civil 502, rue St-Hubert, Montréal.
Vice-Présidents : CAMILLE TESSIER, avocat, 403 est, DeMontigny, Montréal
ARTHUR SAINT-PIERRE, journaliste, 784, Marie-Anne, Montréal
Secrétaire : GUSTAVE MONETTE, étudiant en droit, Université Laval, "
Secrétaires-Correspondants : HENRI LACERTE étudiant en droit, Université Laval, Montréal.
GUY VANIER, étudiant en droit, 180, Mance, Montréal
Trésorier : E. LAVERGNE, agent d'immeubles, 22, Ste-Clotilde, Montréal
Gérant du "Semeur": EMILE GIRARD, comptable, 160, St-Jacques, Montréal
Aumônier-Directeur : R. P. EDGAR COLCLOUGH, S. J., 232, Bleury, Montréal

Comité général de l'Association Catholique de la Jeunesse Franco-Américaine

LOUIS PERRAS, président, 359, rue North Front, New Bedford, Mass.
FORTUNAT BELLEAU, 1er vice-président, Lewiston, Me.
NAPOLÉON-J. BARBEAU, 2me vice-président, Salem, Mass.
L.-ADOLPHE ROBERT, secrétaire, The Kennard Blg., Manchester, N. H.
ANTONIO LALIBERTÉ, trésorier, New-Bedford, Mass.
ABEL GUILLEMETTE, secrétaire-correspondant, Central Falls, R. I.
LOUIS BRETON, secrétaire-correspondant, Waterville, Me.
O.-D. RICARD-TESSIER, administrateur, Guérin Spinning Co. Woonsocket, R. I.
M. l'abbé ALPHONSE GRATON, curé, aumônier-directeur, 36, rue Slater, Pawtucket, R. I

LES CONSERVES DE FRUITS ET DE LÉGUMES DE LA MARQUE "SOLEIL"

ont conquis la faveur des maîtresses de maisons canadiennes: **Petits Pois, Haricots, Flageolets, Fonds d'Artichauts, Champignons,** de la marque "SOLEIL" sont de qualité absolument supérieure de même que les **Soupes Printanière, au Cerfeuil, Julienne** et aux **Tomates** et ajouteront à la richesse du menu le plus choisi.

Les CONSERVES de FRUITS de la Marque "SOLEIL" jouissent également d'une haute réputation.

Le Vin "Bacchus" au Quinquina

comme tonique et stimulant est sans rival. La qualité vraiment supérieure des Vieux Vins de Bourgogne qui entrent dans sa composition et des meilleures variétés de Quinquina le recommandent aux personnes qui se sentent faibles, abattues, déprimées: elles y puiseront un regain de force, de courage et de vitalité

HUILE D'OLIVE "MINERVA"

L'Huile d'Olive la plus fine et la plus agréable que vous puissiez désirer et *garantie pure*. Chaque bouteille est accompagnée d'un certificat du Laboratoire Municipal de Marseille qui surveille l'embouteillage.

Un produit de grand choix à prix modéré.

VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue: Vin de Messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté.
Certificats d'authenticité approuvés par S. G. Mgr l'archevêque de Montréal.

Prix et échantillons sur demande.

Distributeurs Généraux

Laporte, Martin & Cie, Ltée

MONTRÉAL

MEDAILLES INSIGNES

NOUS fabriquons toutes sortes de médailles en or, en argent, etc., pour prix de concours dans les classes ou les joutes sportiques; et nos insignes et écussons pour les multiples sociétés sont des plus variés.

NOUS ENVOYONS NOTRE CATALOGUE GRATIS

CARON FRÈRES, 151-157 ouest, rue Craig, Montréal

Les célèbres Bières O'Keefe

Livrées, chaque jour, dans toutes les parties de la ville.

PRIX:

"Imperial Lager" (bout. d'une pinte) $0.80 la douz.
"Pilsener Lager" (" " chopine) $1.50 la caisse de 2 douzaines. Vente au baril.

Nous remplissons promptement toute commande faite au téléphone: M. 932

JOS. MORLY, seul agent, 20, rue St-Benoit, près Bleury, MONTRÉAL

FRS MARTINEAU

MARCHAND DE

Peintures, Ferronneries, Huiles, Vernis, Vitres Tapisseries, Matériaux pour plombiers . . .

721 & 723 est, rue Ste-Catherine . . . . Montréal

Succursale: 417, rue Centre, Pointe St-Charles

L'Alliance Nationale

Société de bienfaisance et d'organisation nationale

BÉNÉFICES

Indemnité aux malades: $5.00 par semaine. Indemnité aux invalides. Pension aux vieillards. Certificat de participation acquise, après 10 et 20 ans. Capital-héritage. Au décès d'un sociétaire: $500, $1000 $2000 et $3000.
Effectif: 20,665 membres au 1er juillet 1910

CAPITAL ACCUMULÉ

au 31 octobre 1910:

Caisse de dotation.....	$1,074,462.27
" des malades.....	265,933.88
Total:	$1,340,396.15

Bureau principal: 7, PLACE D'ARMES, Montréal

TÉL. BELL, MAIN, 283.

Letourneux, Fils & Cie

IMPORTATEURS DE

Tél. Marchands, 326

Ferronnerie, Quincaillerie, Vitres, Peintures,

ETC., ETC.

57 & 59 est, rue Notre-Dame, Montréal.

N. COLLIN & CIE

Coin des rues Notre-Dame et Bonsecours, Montréal

MARCHAND EN GROS ET EN DÉTAIL

d'Épiceries, Vins, Liqueurs et Provisions

SPÉCIALITÉ : Vin de messe approuvé, Huile d'olive pour sanctuaire, Huile pour lampions, Chandelles. Toute commande remplie avec soin et attention.

Examen des Yeux Gratis

Ne *NÉGLIGEZ* aucun mal d'*YEUX*, la *VUE* est trop *PRÉCIEUSE*. Toute *LUNETTERIE* non faite *SUR COMMANDE* est toujours *NUISIBLE*. N'achetez jamais des *VENDEURS AMBULANTS* ni aux *MAGASINS-À-TOUT-FAIRE*. Rien ne remplace l'*EXAMEN* des *YEUX* par un savant *SPÉCIALISTE*. Si vous tenez à *GUÉRIR* vos *YEUX* sans drogues, opération ni douleur,

ALLEZ à ☞ L'INSTITUT D'OPTIQUE

VOIR ET CONSULTER LE

Spécialiste Beaumier

LE MEILLEUR DE MONTRÉAL

144 est, rue Sainte-Catherine, Près avenue Hôtel-de-Ville.

Il recherche les *CAS* difficiles, DÉSESPÉRÉS; Pose *YEUX ARTIFICIELS, NATURELS* à se tromper; *FABRIQUE* et *AJUSTE* lui-même, depuis 25 ans, *LUNETTES, LORGNONS*, etc. Ses nouveaux "*VERRES TORIC*" à *ORDRE* sont *GARANTIS* pour bien *VOIR* de *LOIN* et de *PRÈS*, pour tracer, coudre, lire et écrire.

AVIS.—PRENEZ GARDE ! Pas d'agents sur le chemin pour notre Maison Responsable. Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en lunetterie. Heures de Bureau de 9 h. à 9 h.. tous les jours. (Dimanche, de 1 h. à 4 h.)

SPÉCIALITÉ :
Impression de
Palmarès

C.-A. MARCHAND
Imprimeur, Editeur et Relieur
40, Place Jacques-Cartier, Montréal

Demandez nos prix
Tél. Bell,
M. 2935

Bloc Balmoral

Harnais, Selles, Couvertes à chevaux, Valises, Malles, Sacs de voyage.

Lamontagne Limitée
rue Notre-Dame, ouest
Montréal

P. Poulin & Cie

MARCHAND DE
Volailles, Gibier et Œufs
Grand choix — Première qualité
Prix raisonnables
Une visite est sollicitée
36 à 39, Marché Bonsecours
Phones, Main 1103 et 1104

Ph. de jour: E. 610 *Ph. de nuit: M. 4489*

Fred. Moquin

PLOMBIER-SANITAIRE

Pose et répare: Appareils de chauffage, Toitures, Tuyaux à eau et à Gaz, Fils électriques, etc. :: :: ::

11, rue Balmoral, Montréal

J. H. PAQUIN A. PAQUIN
The Archambault Oysters Co.
IMPORTATEURS
Huitres ouvertes et en écailles
Tél. Bell. E. 1765
Marchand 365
Le soir : E. 1129
94½ St-Chs-Borromée
MONTRÉAL

Tél. Main, 3555
CAMILLE TESSIER
AVOCAT
308, "The Quebec Bank" 11, Place d'Armes
MONTREAL

Léonard Frères,

MARCHANDS DE POISSONS

Toutes sortes de
Poissons frais,
salés et fumés,
toujours en main.

20, 22, 24 et 26 Place d'Youville
MONTRÉAL

SPÉCIALITÉ :
Fournisseur des communautés

Salle de vente :
BELL, M., 2220
MARCH., 543

Bureau :
BELL, M., 4161

Résidence :
BELL,
W.-MT.,334B
N.-D. de Grâces.

I.-L. LAFLEUR

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie, Peintures,
Vitres, Vernis, etc., etc.

362-366 OUEST NOTRE-DAME
Coin de la rue DUPRÉ

Moteurs
à
gazoline.

G.-T. Brodeur

BOULANGER

Pain français et de fantaisie

244, rue Fabre, Montréal

Fournisseur de plusieurs collèges et communautés religieuses: COLLÈGE STE-MARIE, LOYOLA COLLEGE *etc., etc.*

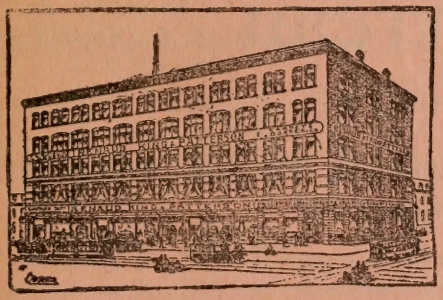

Tél., Up., 681 et 682

Renaud, King & Patterson

Meubles, Literie,
Rideaux, Tapis, etc.

740 ouest, rue Sainte-Catherine
Coin de la rue Guy.

Prière au client de mentionner LE SEMEUR

MAISON BOIVIN, ÉTABLIE EN 1832 — Tél. Bell, Main, 2106

Narcisse Beaudry & Fils

Bijoutiers et Opticiens

Montres, Bijoux de choix, Médailles en or et argent pour distributions de prix.

287 est, rue Sainte-Catherine, Montréal

Diminuez la dépense de votre garde-robe

VOUS serez tout aussi bien mis en portant un de nos habits ou pardessus à **$22.00** que si vous aviez payé 30 pour cent de plus ailleurs. Arrêtez à un de nos magasins le plus raproché et nous vous en donnerons la preuve.

"Fashion-Craft"

3 Magasins à Montréal:

EN VENTE PARTOUT AU CANADA.

231, rue St-Jacques
470 ouest, rue Ste-Catherine
469 est, rue Ste-Catherine

J.-E. Carreau

Successeur de C.-B. LANCTOT

Importateur de

Bronzes, Orfèvreries, Ornements, Mérinos, Vêtements ecclésiastiques, etc.

Ateliers spéciaux pour la fabrication de Statues, Tableaux, Chemins de Croix (en peinture, sur toile ou en relief), Drapeaux, Bannières, Décorations pour Sociétés. Vins de messe approuvés par les autorités ecclésiastiques: Tarragone, Sicile, Marsolais, Sauternes. Huiles de table, huile de sanctuaire (brûlant huit jours). Fleurs et bouquets; Lustres en Cristaux, Braise Encens, Encens Arabie, Dominical. Photographie de Statues, etc., et liste des prix envoyée sur demande. . . . . .

No 16 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Ancien numéro, 1664

La qualité et les prix de nos **Vins de Messe**

DE TARRAGONE DÉFIENT TOUTE COMPARAISON

En voici la liste partielle :	Quarts à p. p. 35 gls	Octaves à p. p. 17 gls	Demi-oct. à p. p. 9 gls
TABERNACLE, 4 Croix, Muscat pâle sucré...	$1.25	$1.30	
TABERNACLE, 1 Croix, Pâle sec.....	.95	1.00	
GETHSEMANI, Ambré, sucré.....	.90	.95	
SCEPTRE, Ambré, sucré.....	.95	1.00	$1.10

HUDON, HÉBERT & CIE, Limitée, Montréal

MAGASIN DU BON MARCHÉ — Tél. Bell, 1846 est

A.-S. LAVALLÉE

N'oubliez pas la chaussure ***Call again boots*** *à $1.50, pour dames et messieurs, à l'affiche dans nos vitrines.*

Nous avons toujours en rayons un grand assortiment de chaussures pour prêtres et religieux.

101, RUE ST-LAURENT, MONTRÉAL

A. L. BRAULT

Marchand-Tailleur

71, rue Bleury

Montréal

39 Années de Succès

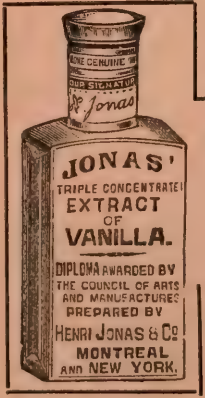

LES EXTRAITS CULINAIRES

Jonas

Sont en vente chez tous les épiciers

Ils sont les meilleurs

Vient de paraître :

Le Congrès de la Jeunesse à Ottawa en 1910

Rapport Officiel du Congrès tenu à Ottawa, par l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, les 24, 25, 26 et 27 Juin 1910.

In-8° de 150 pages. En vente au *Semeur*, casier postal, 2183, Montréal, Prix ; 35 sous ; *franco* 40 sous.

L'A. C. J. C. a manifesté, cette année, une intensité de vie remarquable : fondation de douze nouveaux groupes, propagande pour le monument Dollard, congrès à Ottawa en juin, organisation de comités paroissiaux pour la grande manifestation de la jeunesse à l'Arena pendant le Congrès Eucharistique de Montréal, etc.

Malgré ce déploiement d'activité elle a trouvé le temps d'éditer deux volumes : *Le Congrès de la Jeunesse à Québec en* 1908 (in-8° de 460 pages, nombreuses gravures ; $1.15 franco) et *Le Congrès de la Jeunesse à Ottawa en* 1910 (in-8° de 150 pages ; $0.40 franco).

L'A. C. J. C. voulait déterminer à Ottawa quelle doit être SON ACTION A L'HEURE PRÉSENTE. Le nouveau volume présente donc un intérêt plus qu'ordinaire puisqu'il élabore un programme et traduit les aspirations de la jeune génération.

Des orateurs éminents ont adressé la parole aux congressistes. Mentionnons : Mgr J.-O. Routhier, les RR. PP. Charlebois, Joyal, O.M.I., Côté, O.P., MM. les abbés Corbeil, Groulx, Magnan, etc. ; l'hon. juge Constantineau, l'hon. sénateur Belcourt, MM. J.-U. Vincent, C.-J. Magnan, André Fauteux, Omer Héroux, Louis Perras, Amédée Denault, G.-W. Séguin, etc.

P. DESERRES MAIN 3101 S. DUDEMAINE

INTERNATIONAL ELECTRIC CO.

FOURNITURES POUR L'ÉCLAIRAGE AU GAZ ET A L'ÉLECTRICITÉ

RÉPARATIONS DE MOTEURS, DYNAMOS &c.

97 RUE BLEURY — MONTREAL

Le Semeur

7ième année JANVIER 1911 No 6

LE MONUMENT DOLLARD

Là-haut sur les sommets montant vers le zénith
Dressez un piédestal de marbre et de granit.
Dans le bronze vivant faites courir la flamme
Qui dévorait le cœur du sublime héros,
Faites battre le sein et ressuscitez l'âme
De Dollard des Ormeaux.

Son regard lumineux sonde l'épaisse brousse
Où l'Iroquois s'embusque et guette sur la mousse,
Son énergique main ouvre à ses compagnons
Le chemin du devoir et du suprême effort
Et sa bouche sourit en leur criant: «Allons
Au-devant de la mort.

«Vous êtes le rempart de la Nouvelle-France,
«Des mères et des sœurs la dernière espérance;
«Avec le Christ au cœur, qu'importe le trépas,
«Mes amis, en plein front, visez la barbarie,
«La mort n'est pas la fin, notre Dieu ne meurt pas,
Marchons pour la Patrie.»

Ton geste nous entraîne, ô Dollard. Le pays
Voit surgir, à ton nom, de tous les coins, ses fils,
Ils viennent, cher martyr, se grouper à ton ombre,
S'animer aux rayons de ton regard vainqueur.
Ils viennent s'enflammer pour les luttes sans nombre
Aux flammes de ton cœur.

Compagnon de Dollard, prends donc la noble épée
Que ton frère a jadis de tout son sang trempée,
Bataille pour la foi, pour les mœurs des aïeux,
Frappe de ton estoc la franc-maçonnerie,
Garde aux fils du terroir le parler savoureux,
L'accent de la Patrie.

Partout où l'un des tiens gémit sous l'oppresseur,
Écoute les sanglots plaintifs d'une âme sœur.
Lève-toi pour sauver le droit imprescriptible,
Au prix de ton parti, du succès criminel;
Garde ton idéal, reste pur, intangible
Le droit est éternel.

On entendit jadis sur la terre acadienne
Le râle déchirant d'une race chrétienne
Parce qu'à ses bourreaux nul ne vint la ravir;
A la force qui veut prendre le droit pour cible,
Oppose, ô mon croisé, dans la lutte à venir
Un rempart invincible.

Armand Chossegros

LE PETIT COMMERCE RURAL

COUP D'ŒIL CIRCULAIRE

C'EST un spectacle désolant pour tout patriote que celui de la désertion des campagnes canadiennes. Les statisticiens officiels ont donné des chiffres, nos économistes les ont commentés; inutile de faire des citations, car le problème se pose avec une netteté et une acuité telles que personne ne s'avise de le nier. Et comment le nier quand on retrouve les Canadiens français dispersés dans tous les États de l'Union américaine, échelonnés de l'Atlantique au Pacifique. Cet exode a-t-il été désavantageux aux migrateurs et aux contrées qui les ont accueillis? Là n'est point la question pour l'heure. Ce qui est certain, indiscutable, c'est qu'il a été désavantageux au Canada français, à la province de Québec, et c'est à ce seul point de vue que nous nous plaçons en ce moment.

Dans LE SEMEUR de mai dernier (page 268) nous avons fait voir ce qui nous paraît la principale cause de nos erreurs économiques; nous avons aussi indiqué ce qui nous semblait le vrai remède à la situation. On a bien voulu faire écho dans la grande presse à notre faible voix et commenter favorablement notre manière de voir. L'intérêt que nous portons à cette vitale question nous a permis de constater, en ces derniers temps, une évolution, lente encore sans doute, dans le sens désiré: c'est une confirmation nouvelle, puisque les intéressés s'orientent d'eux-mêmes vers le but où nous souhaitons les voir arriver. Ainsi certains fabricants de fromage ont formé des coopératives et classifié leurs produits; malgré les tâtonnements d'un début et l'opposition à laquelle on devait s'attendre, les résultats ont été, dès les premiers mois,

très satisfaisants (Cf. SEMEUR d'août-septembre, page 35). On s'efforce d'organiser une vaste coopérative pour le commerce des œufs frais garantis (*Ibid*, page 36): il est probable qu'on n'aura par à le regretter.

Il y a aussi des mesures d'une portée plus générale qu'il convient de signaler. Ainsi le gouvernement de Québec a établi une école forestière et promis d'améliorer l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière: tant mieux! Le gouvernement d'Ottawa nous donne une ferme-modèle dans l'Est: il n'est que temps, tant mieux encore! Nous ne sommes pas non plus insensibles à l'encouragement donné aux écoles ménagères existantes, trop peu nombreuses encore pour les besoins de la population; pourquoi ne pas les multiplier? On parle aussi d'améliorer les routes rurales: pourvu qu'on n'y mette pas trop d'argent et qu'il soit judicieusement employé. La question n'a pas la même importance ici qu'en Europe et certains automobilistes exagèrent un peu les besoins des agriculteurs.

Enfin, on a sans doute remarqué que plusieurs compagnies canadiennes-françaises se sont récemment formées pour exploiter divers produits naturels, entre autres l'amiante, dont il a été question dans LE SEMEUR de janvier 1909, page 161.

Ces remarques préliminaires nons ont déjà retenu trop longtemps dans le vague loin du sujet annoncé, car c'est du petit commerce rural que nous voudrions parler aujourd'hui avec quelques détails, afin de racheter notre parole engagée (Cf. SEMEUR de juin-juillet, page 304) et faire voir aux marchands de la campagne tout l'intérêt que leur porte la revue des jeunes.

TRIBULATIONS ET MISÈRES

Se lever matin et se coucher tard, travailler dur, avoir beaucoup de soucis et de tracas, être mêlé à des procès, faire peut-être banqueroute, enfin se retirer des affaires, après qua-

rante ou cinquante ans de labeur, avec un revenu à peine suffisant pour terminer en paix sa carrière et se faire enterrer: tel est à peu près le sort de la majorité des marchands de la campagne.

A part quelques très rares exceptions, les commerçants ruraux les plus habiles et les plus tenaces, ceux qui brassent le plus d'affaires, restent exposés à mille ennuis et ne réussissent pas à mettre leur établissement sur un pied vraiment commercial. Il n'y a pas de reproches à leur adresser, car ce n'est point leur faute; c'est celle du milieu où ils vivent, des circonstances défavorables et, en apparence, difficilement modifiables, qui paralysent toute intelligente initiative.

Le marchand de la campagne paie cher ce qu'il achète, car il se le procure en petite quantité; les négociants en gros ont naturellement divers prix, selon l'importance du client. Il paie bien cher, car il fait la plupart de ses transactions à crédit, un crédit parfois très aléatoire et que ne sustentent pas des garanties de premier ordre; on comprend que le créancier doive prévoir le risque encouru. Il paie souvent très cher, à cause des modifications apportées au prix initial d'achat, par suite de billets indéfiniment renouvelés à des conditions de plus en plus onéreuses. Il paie si cher, qu'il se voit parfois acculé à la banqueroute comme dénouement d'une crise qui se prolonge. On pourrait citer des centaines d'exemples.

Ces denrées dispendieuses acquises par un contrat onéreux, le marchand rural essaie de les revendre en détail à bon prix, car lui aussi doit prévoir les aléas de la vente qui lui laisseront du stock mort sur les bras et des créances douteuses ou solvables à époque indéterminée. Ce prix de détail évolue sur une certaine échelle mais ne peut s'élever bien haut, car la concurrence guette le vendeur et la moindre imprudence ou exagération peut écarter la clientèle et compromettre une réputation déjà faite. Le grand supplice du négociant rural

c'est l'irrégularité des paiements et le recouvrement des vieilles dettes: les créances les plus sûres font attendre plus que de raison, et il est toujours délicat, à la campagne, de trop presser un débiteur solvable. Le marchand devra parfois s'empêtrer dans de nouvelles obligations, emprunter au taux des banques et garantir une hypothèque, quand, par l'incurie des débiteurs, ses propres créances désorganisent ses affaires et ne lui rapportent pas même un sou d'intérêt. Ajoutez à cela le paiement en nature, l'échange de produits, qui comporte une nouvelle transaction avant de pouvoir réaliser aucun bénéfice, et vous avez les éléments voulus pour esquisser le tableau des tribulations et des misères du marchand campagnard. Nous abandonnons le sujet au crayon de l'artiste et à la plume du romancier.

En résumé, donc: 1° conditions désavantageuses pour l'achat des produits à cause de la petite quantité, des appréhensions justifiées du fournisseur qui livre à crédit, et de la difficulté réelle qu'éprouvent la plupart des acheteurs à se libérer de leurs obligations; 2° conditions désavantageuses pour la vente, à cause du bas prix et de la concurrence, du stock immobilisé, des paiements en nature et des retards de solde. Résultats ordinaires: l'établissement, après des années, n'est pas encore sur une base d'affaires, mais son crédit oscille au gré de toutes les fluctuations; le marchand se trémousse beaucoup et gagne peu, quand encore il réussit à se débrouiller.

OÙ TROUVER LE REMÈDE ?

Comment obvier à tous les inconvénients de cette situation complexe? Par la méthode ordinaire: l'étude des voies et moyens, puis la mise en pratique. Il faut d'abord faire une petite enquête, examiner froidement la situation, puis, quand on est bien renseigné, se tracer un programme, se cantonner et s'établir résolument dans les limites de sa profession et

tâcher de faire rapporter au commerce local tout ce qu'il peut produire. On découvrira vite, sans doute, qu'ici encore la grande erreur économique a été l'individualisme à outrance. Le marchand de campagne ne s'en tirera pas tant qu'il restera à faire une lutte isolée, à courir sans appui des risques certains, à affronter des concurrences souvent déloyales, tant qu'il n'aura pas recours à l'entente et à l'union avec ses collègues sur le terrain strictement professionnel.

Il ne s'agit pas de se liguer pour mieux exploiter le public, de former un club de respectables fripons, mais de s'entendre honnêtement pour faire respecter ses droits et sauvegarder ses intérêts. Pourquoi tous les marchands d'une localité ne formeraient-ils pas une union, un syndicat, dans le but de réglementer le commerce local? Pourquoi n'établiraient-ils pas une fédération de magasins ou mieux encore une société coopérative? Ce trust du commerce paroissial ne saurait devenir tyrannique: avec la facilité actuelle des communications, on pourra toujours, quand il s'agit d'une notable différence dans les prix, recourir avec avantage aux fournisseurs des localités voisines. Si la crise se prolonge, le cercle agricole, en attendant le résultat du recours légal, se chargera d'établir momentanément une coopérative de consommation.

On formera donc dans chaque paroisse une seule association commerciale, à laquelle adhéreront tous les marchands intéressés. La concurrence disparaîtra par le fait même; on pourra établir une échelle uniforme de prix et exiger les paiements à date fixe; on pourra, en un mot, mettre le commerce local sur un strict pied d'affaires.

COMMENT RÉUSSIR A L'APPLIQUER

Comment s'y prendre? De bien des manières: une simple fédération d'établissements commerciaux où chacun garde sa complète indépendance, une coopérative aux liens plus ou moins

serrés, ou mieux encore une société unique par actions. Il est facile de former une telle société. Chaque commerçant dresse le bilan de ses affaires, actif et passif; on adopte une échelle d'appréciation, ou bien l'on a recours à des évaluateurs professionnels, à un tribunal d'arbitrage. L'actif net de chacun forme le capital disponible; on peut l'augmenter, si on le trouve insuffisant, par la méthode ordinaire. Les intéressés forment leur société, y déposent leur actif et retirent un nombre de parts proportionnel à leur mise de fonds. Afin de prévenir l'accaparement, la société peut limiter le nombre total de parts qu'un sociétaire peut obtenir et se réserver le droit de rachat des actions détenues par un membre, qui ne pourra les négocier directement avec le public ou avec l'un ou l'autre de ses co-sociétaires.

La société sera administrée comme toutes les compagnies de ce type. Le conseil des directeurs aura la gérance générale; ce conseil sera formé par les sociétaires qui se partageront les diverses charges. Le rapport des ventes faites dans les divers magasins sera transmis chaque jour à un comptable d'expérience engagé par la société et qui tiendra les livres. Chaque mois celui-ci devra faire rapport aux directeurs qui pourront vérifier l'exactitude des chiffres ainsi que toutes les pièces et toutes les entrées. Le rapport annuel sera soumis à une vérification spéciale avant d'être adopté. Tous les achats approuvés et contrôlés se font au nom du syndicat dont le crédit représente le commerce entier d'une paroisse ou d'une petite ville; tous les paiements se font par chèques autorisés en séance générale, puis signés et contresignés par qui de droit.

EN FACE DES RÉSULTATS

Les résultats sont faciles à prévoir: achats à meilleur compte, comptabilité bien tenue, crédit indiscuté, règlement à terme fixe avec les créanciers et les débiteurs, etc., en un mot, le

commerce local sur un pied d'affaires. Et par suite, plus de billets indéfiniment renouvelés, plus d'emprunts désastreux pour rétablir un équilibre fictif, plus de dettes stabilisées par la concurrence, et jamais ou presque jamais de banqueroutes. Débarrassé des entraves actuelles le commerce rural prendra un essor qu'il n'a pas encore connu: il deviendra une industrie lucrative; les syndiqués y trouveront leur compte et le public le sien.

Si les agriculteurs se groupent et traitent directement avec les manufacturiers et les grands fournisseurs pour leurs achats principaux (SEMEUR de mai, page 269), le commerce du marchand local sera forcément réduit au seul détail; si les cultivateurs vendent leurs produits par l'intermédiaire du syndicat agricole, ils n'auront plus à brocanter chez le petit marchand, mais auront de l'argent en poche et pourront payer comptant, tout en prévoyant beaucoup mieux leur revenu annuel, ce qu'ils peuvent affecter à leurs dépenses ordinaires et ce qu'ils doivent tenir en réserve pour parer aux éventualités. Les marchands bien cantonnés dans le détail pourront améliorer leurs méthodes: une voiture de livraison desservant tous les magasins parcourera le village deux fois le jour, et une autre la paroisse entière, divisée par sections, deux ou trois fois la semaine; comme le téléphone se trouve un peu partout maintenant on voit d'ici les avantages de la livraison à domicile.

Mais c'est un projet hérissé de difficultés pour la mise en pratique. Non! la seule difficulté serait de déterminer les conditions auxquelles se fera l'entente, et il est facile de la résoudre. On peut faire étudier la question par des personnes compétentes et dresser une formule de contrat honnêtement acceptable et rigoureusement légal qu'on fera imprimer et qu'on distribuera à tous ceux qui en feront la demande; après avoir vérifié la mise de fonds, il n'y aura plus qu'à remplir les blancs et à signer par-devant notaire.

Il n'y a donc rien d'impraticable, de chimérique là-dedans. Il suffit d'essayer pour s'en convaincre. Ce qui nous manque c'est un peu plus d'initiative et un peu plus d'esprit d'union pour développer nos entreprises. Quand nous aurons cessé de travailler seuls et de jalouser les voisins, quand nous mettrons en commun tous les efforts qui tendent vers un même but, quand nous concentrerons nos énergies au lieu de les éparpiller, nous serons agréablement surpris de constater que ce que nous semblons perdre d'un côté nous le retrouvons de l'autre, nous serons surtout étonnés et réjouis par le résultat général, car le travail bien délimité et bien ordonné ménage les forces, épargne la santé et produit davantage.

Edmond Lebrun

LES FORMULES BILINGUES

UNE des objections soulevées avec le plus d'insistance contre la loi Lavergne, c'était l'impossibilité presque absolue de se servir de formules bilingues. Les représentants des compagnies exhibaient de longs documents et s'apitoyaient sur le sort du public qui aurait à les manipuler quand on y aurait joint autant de français que d'anglais. Cette compassion procédait d'un bon naturel et il est étonnant, qu'à de rares exceptions près, la députation ne l'ait point compris: la note sentimentale n'est pas complètement déplacée en affaires. Tant pis alors pour le public s'il regrette jamais les grands avantages de se servir de formules exclusivement anglaises, même s'il ignore l'anglais et ne saisit pas bien ce à quoi il s'engage en apposant sa signature!

Est-il vrai qu'on ne puisse avoir des formules bilingues d'une manipulation facile? L'exemple de la Belgique et de

la Suisse prouve le contraire, mais c'est si loin la Belgique, la Suisse, et l'on ignore là-bas les méthodes américaines!

Aussi, bons citoyens d'Amérique, quelques-uns d'entre nous

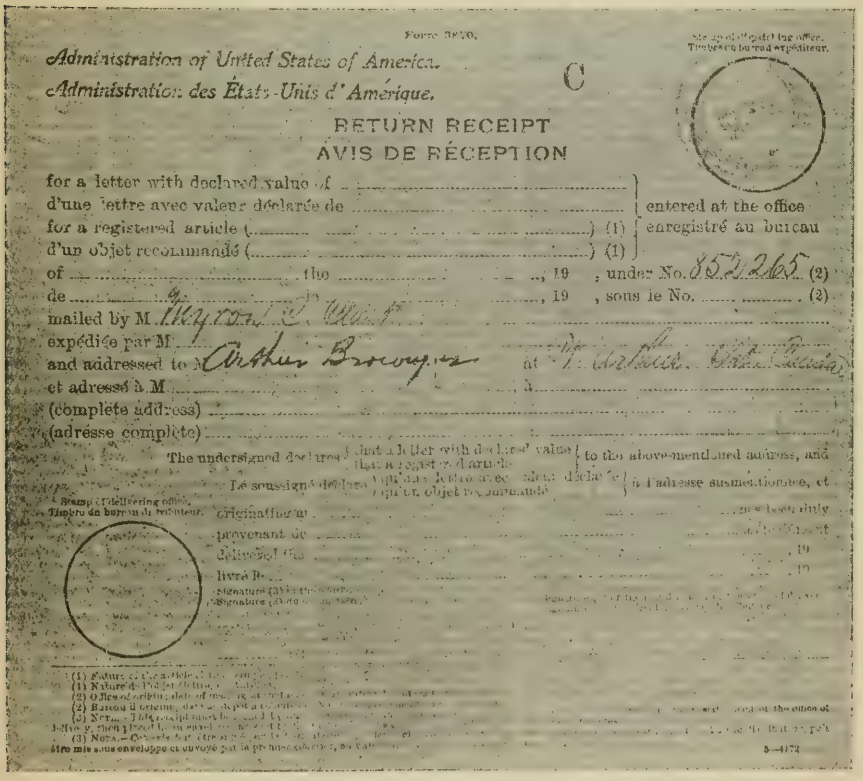

Form 3810.

Administration of United States of America.

Administration des États-Unis d'Amérique.

C

RETURN RECEIPT
AVIS DE RÉCEPTION

Stamp of office.
Timbre du bureau expéditeur.

for a letter with declared value of
d'une lettre avec valeur déclarée de
for a registered article (1)
d'un objet recommandé (1)
entered at the office
enregistré au bureau
of the , 19 , under No. 85 2 265 (2)
de , 19 , sous le No. (2)
mailed by M.
expédié par M.
and addressed to M. Arthur Brougier at
et adressé à M.
(complete address)
(adresse complète)

The undersigned declares that a letter with declared value / that a registered article / that a letter with declared value / that an article
Le soussigné déclare qu'une lettre avec valeur déclarée / qu'un objet recommandé
to the above-mentioned address, and
à l'adresse susmentionnée, et

Stamp of delivering office.
Timbre du bureau de livraison.
Originating office
provenant de
Delivered the
livré le
Signature (1)
Signature (2)
has been duly
19
19

(1) Nature of receipt.
(2) Office of origin, date of mailing, and number of the article.
(3) Note.—Cette formule doit être mise sous enveloppe et envoyée par la première malle.

5—4172

FAC-SIMILE DE FORMULE BILINGUE

avaient-ils gardé une impression un peu défavorable: «Après tout, si ce n'était pas pratique hors d'Europe!» Mais ne voilà-t-il pas que, ces jours derniers, une formule bilingue, anglaise et française, sur papier rose, nous tombe entre les mains.

C'est un avis de réception, formule C n° 3870, d'une lettre avec valeur déclarée, ou d'un objet recommandé, avec un blanc de reçu très détaillé pour le destinataire. On a adopté le format commode de six pouces et demi sur sept.

Pour bien faire voir l'apparence de la formule et le soin apporté à la rédaction de la partie française, nous en publions aujourd'hui une photographie. Cette formule émane du gouvernement, pas du tout européen... des *Etats-Unis*, qui ne sont pas un pays officiellement bilingue. Et ces pauvres compagnies qui prétendaient ne pouvoir utiliser les nouvelles formules hors du territoire canadien! Elles calomniaient évidemment les États-Unis et leur gouvernement qui nous donnent, depuis longtemps peut-être, une éloquente leçon de savoir-faire et de savoir-vivre.

Charles Blanchet

IMPRESSIONS D'UN CANADIEN EN FRANCE

Notre camarade, le docteur Georges-Hermyle Baril, ex-chef interne à l'Hôtel-Dieu de Montréal et ancien président du cercle Saint-Louis, que le dernier Conseil fédéral réélisait vice-président général de notre Association, est actuellement à Paris où il poursuit ses études médicales. Dans une longue lettre à notre président, M. Beaupré, il racontait naguère ses impressions de voyage et la cordiale réception de nos amis de France. Cette lettre n'était pas destinée à la publication, mais elle est si intéressante que le camarade nous pardonnera d'en détacher, sans son autorisation, quelques passages, pour le rappeler au souvenir de ses amis du Canada et leur faire mieux comprendre l'âme française.

A vous qui connaissez Gerlier et quelques-uns de ses amis, faut-il décrire l'accueil que l'A. C. J. F. a fait à votre vice-président et la sympathie que ses membres lui témoignent chaque jour. Je suis à Paris depuis trois semaines seulement et déjà ils m'ont plus que prouvé combien grand est leur désir que des relations très intimes s'établissent entre nos deux associations. Et je n'ai pas

été seul à être bien accueilli. Mes compagnons de voyage, les docteurs Lebel et Falardeau, qui ne sont pas membres de l'A. C. J. C., ont été reçus à bras ouverts à la Conférence Laënnec. C'est une preuve de plus du désir sincère de Gerlier, comme de beaucoup d'autres Français influents, de grouper ici, non seulement des membres de l'A. C. J. C., mais aussi tous les étudiants catholiques canadiens-français, afin de leur rendre plus faciles non seulement les études qu'ils viennent poursuivre à Paris, mais aussi et surtout la pratique de la religion et la conservation des principes et enseignements reçus dans la famille, au collège et à l'université.

Si donc il n'y a pas à Paris un cercle d'étudiants canadiens-français, au point de vue spécial où nous envisageons cette question, du moins, et c'est un devoir pour moi de le répéter avec énergie, après Omer Héroux, y a-t-il un milieu que nos étudiants catholiques devraient fréquenter: c'est la Conférence Laënnec. A Laënnec, on nous reçoit comme si nous étions de la famille. «Laënnec est un groupement de jeunesse catholique spécialement réservé aux étudiants en médecine. Le but que se sont proposé, voilà plus de trente ans, ses fondateurs, n'a pas varié: offrir aux jeunes gens qui viennent à Paris faire leurs études en médecine, les moyens de rester fidèles à tous les devoirs de la vie chrétienne en se préparant à devenir des hommes de valeur et des catholiques militants.»

Ces dernières paroles, mon cher ami, sont extraites du petit feuillet que l'aumônier-directeur de la Conférence, le R. P. Lauras, m'a remis le jour de mon arrivée à Paris. Je le joins à cette lettre afin qu'il puisse à l'occasion renseigner quelques-uns de nos amis; LE SEMEUR pourrait peut-être en citer des extraits à l'époque de la clôture des cours à Montréal.

Vous y verrez qu'une large part des réunions est consacrée aux exercices de piété. Il m'a été donné d'assister à la réunion du premier vendredi d'octobre. C'était vraiment touchant de voir quarante à cinquante étudiants en médecine, ou internes des hôpi-

taux, nombre considérable si on se rappelle que nous sommes encore à l'époque des vacances, venus pour assister à la messe et recevoir le «pain des forts». Le soir, à huit heures et demie, il y avait nouvelle réunion pour entendre une instruction de l'aumônier-directeur et le salut, après quoi eurent lieu les conférences usuelles d'internat et d'externat, dont je vous causerai ainsi que des avantages offerts par ce cercle au point de vue des études, dès que j'aurai fait plus ample connaissance avec Laënnec.

Il serait à désirer que l'A. C. J. C. réussisse à organiser une œuvre semblable pour nos étudiants en médecine à Québec et à Montréal, et je pense que l'on devrait s'y mettre au plus tôt. Le président de Laënnec, le docteur Michaux, me disait qu'il y a vingt-cinq ans, lorsqu'il fonda cette Conférence, il y avait à peine quelques internes des hôpitaux qui étaient des pratiquants: aujourd'hui, il y en a plus de cinquante.

Il convient d'ajouter que ce qui existe pour les étudiants en médecine existe aussi pour les étudiants des autres facultés. Le nom de la Conférence Olivaint, par exemple, ne vous est sans doute pas inconnu. Là encore, et dans tous les cercles de l'A. C. J. F., on recevra cordialement tous ceux des nôtres qui frapperont à la porte.

Il m'a été donné aussi, depuis mon arrivée, d'assister au Congrès de *la Croix* et de la Bonne Presse. Qu'il me suffise de dire à ce sujet, que nous n'avons pas une idée juste au Canada, du travail qui se fait en France pour la propagande des bons livres et des bons journaux. Je n'insisterai pas davantage. M. l'abbé Belleney, dans son récent voyage au Canada a souvent eu occasion de nous entretenir de cette œuvre admirable de la Bonne Presse. D'autre part, je ne ferais qu'affirmer et confirmer de toutes mes forces, ce que M. Omer Héroux nous a maintes et maintes fois répété dans nos congrès. Mais ce que je voudrais faire partager à tous les membres de l'A. C. J. C., c'est ma reconnaissance profonde envers les congressistes de *la Croix*, pour la sympathie qu'ils ont témoignée à notre Association dans la personne de son humble représentant, et pour l'enthousiasme avec lequel ils ont acclamé la jeunesse canadienne. Cette sympathie était si chaleureuse que je n'ai pu me dérober à la très douce tâche de prononcer quelques paroles de remerciement au banquet qui clôt d'ordinaire les délibérations du Congrès, et j'ai levé mon verre, avec une émotion qu'il ne

m'arrive pas souvent d'éprouver aussi profonde, «à la France régénérée par la Croix». Les camarades de l'A. C. J. C. me pardonneront, j'espère, d'avoir ainsi parlé en leur nom sans y avoir été préalablement autorisé; mais il m'a semblé que pareil accueil à la jeunesse canadienne exigeait un merci au nom de tous; c'est pourquoi je l'ai laissé jaillir spontanément du cœur et l'aurais voulu aussi éloquent qu'il était sincère.

Georges-Hermyle Baril

LE SERPENT ET LA LIME

APA La Fontaine nous raconte quelque part qu'un serpent en quête de nourriture, se faufila dans une boutique d'horloger où il ne trouva qu'une lime pour tout réconfortant. Sa faim est pressante, il s'attaque au fer: mais il y perdit non son latin, mais ses dents.

Cette fable m'est remise en mémoire par un tournant de notre histoire.

Depuis quelque temps, nous sommes en butte à des attaques toutes plus violentes les unes que les autres: à chaque nouvelle accusation, il me semble entendre le grincement des dents du serpent sur la lime.

Vous ne comprenez pas, Messieurs les angliciseurs? Le peuple canadien-français a, vous savez, une histoire bien à lui. Elle date de 1608 à peu près, c'est-à-dire que le peuple canadien-français compte environ trois cents ans d'existence. L'idée mère des fêtes du troisième centenaire était de célébrer cet anniversaire de naissance. Vous vous rappelez bien les «pageants» de 1908.

Ah! c'est donc ça! Eh! oui c'est tout simple.

En 1760 l'Angleterre s'empara du Canada, colonie française jusqu'alors. Et c'est de 1760 qu'il y a des Anglais au Canada.

Avec un sans-gêne unique et caractéristique, ces messieurs se crurent chez eux en mettant le pied chez nous. Ils voulaient nous imposer leur langue, leurs lois, leur religion.

Commencez-vous à saisir? Eh oui! votre œuvre n'est pas nouvelle. Vous n'avez rien inventé. Vos arrière-grands-pères voulurent donc nous angliciser. Oui. Pour cela, ils dispersèrent dans les campagnes, des juges et des instituteurs qui ne parlaient et ne com-

prenaient pas notre langue. En les voyant s'installer parmi eux, nos pères se demandèrent ce qu'ils leur voulaient et ne s'occupèrent plus d'eux.

Ils se groupèrent autour du clocher; le prêtre devint le centre, le point de ralliement: il instruisait les enfants et réglait les discussions des pères. Que faisaient les juges et les instituteurs? Rien ou plutôt ils apprenaient le français et le peuple lui n'apprenait pas l'anglais, mais restait français.

Les vexations augmentèrent: l'injure, la calomnie, l'injustice, tout y passa. Les Canadiens français étaient des traîtres, des lâches, des vieilles femmes. 1775 arriva. Les quelques loyaux sujets que comptait ici sa Majesté Britannique s'abstinrent prudemment de combattre de peur de priver sa Majesté des rares fidèles sujets qu'elle comptait ici. Les Français eux, sauvaient le pays.

Mais qu'est-ce cela? après la guerre les fidèles sujets reviennent au pays; les Français sont de nouveaux lâches, traîtres, etc.

La crise s'accentue, on en vient à la violence, aux menaces; le «Canadien» qui défend nos droits est supprimé par un coup de tyran, Bédard est emprisonné parce qu'il soutient les réclamations de ses compatriotes. Toute cette tempête vient d'où? De ce fait que les Canadiens ne veulent renier ni leur langue ni leur religion, et de fait, ils restent français.

Devant cette opiniâtreté, l'attaque devient plus furieuse: tous les moyens sont bons, les injustices les plus révoltantes deviennent la monnaie courante du gouvernement, une poignée d'intrigants, de fanatiques, harcèlent sans cesse le peuple: que ne lui inflige-t-on pas? Et toujours parce qu'il reste français.

Et, en vérité, le peuple cantonné dans ses paroisses est inébranlable, il est invulnérable.

A la fin lassé, rendu à bout de force et surtout à bout de ruses, l'adversaire se calme, mais le peuple reste français.

Cette accalmie soudaine me met en mémoire une autre scène de La Fontaine.

«Phébus et Borée, voyant un voyageur muni par bonheur contre le mauvais temps tinrent une gageure: qui le premier dégarnirait les épaules du cavalier: Le vent «fait un vacarne de démon», arrache tout sur son passage. Nenni. Le cavalier eut soin d'empêcher que l'orage ne se pût engouffrer dedans son manteau. Le vent perdit son temps et dut s'avouer vaincu. Le soleil entra en scène, il «recrée le cavalier», peu à peu le pénètre et le contraint de se dépouiller de son balandras».

Saisissez-vous cette fois, Messieurs les assimilateurs. Vos arrière-grands-pères furent le vent, ils durent retraiter et se reconnaître vaincus par la fermeté du cavalier canadien-français si bien représenté par un L.-H. Lafontaine qui sut les réduire à la raison. Vos grands-pères voulurent imiter le soleil. Ils nous récréent par des honneurs, des charges, au besoin des louanges: peu à peu ils nous avaient pénétrés, peu à peu ils nous auraient dépouillés; quelques-uns des nôtres avaient déjà les épaules à nu.

Grâce à Dieu, votre fièvre des succès vous a aveuglés. Trouvant le soleil trop lent vous avez voulu revenir au Vent. — Ah! votre bourrasque glaciale a forcé ceux qui étaient découverts à se vêtir au plus tôt. Merci, merci. Criez maintenant, ne vous gênez pas, criez à la trahison, à la lâcheté, répétez-la cette kyrielle chère à votre cœur. Mais criez donc! je m'en rie, et le peuple s'en moque de vos braillements. Avec un poète canadien de 1774 je vous dis:

Je méprise tous ces gens-là
Qui n'aiment point le Canada
Et qui voudraient fair' croire
Que les habitants du pays
Ne sont loyaux qu'à demi
Quand on sait le contraire
Ce sont de méchants serviteurs
Qui cherch'nt a nous ravir l'honneur
Bon, bon, bon
Le bruit du canon
Les chasse en Angleterre.

JEAN-LOUIS

CHRONIQUE DES CERCLES

Prières d'adresser avant le 15 de chaque mois, les rapports des cercles aux secrétaires-correspondants: MM. Henri Lacerte, 377, rue Bourbonnière, ou Guy Vanier, 180, rue Mance, Montréal.

LE dernier mois écoulé a été très bien au point de vue du travail. Comme on pourra le constater par la chronique qui suit, extraite des rapports des secrétaires-correspondants, plusieurs cercles ont établi un véritable record; nous les en félicitons cordialement et nous espérons que cette ardeur au travail ne sera pas seulement passagère.

Nous regrettons cependant que certains de nos bons cercles ne nous aient pas fait parvenir un compte-rendu de leurs travaux. Nous comprenons que la modestie peut avoir du bon, mais celle-ci devrait céder au moins quand il s'agit de l'intérêt de tous les cercles de l'A. C. J. C.

Cercle Dollard (Montréal). — C'est le premier rapport de ce cercle depuis son affiliation. Le cercle compte trente membres. Les élections faites le 25 octobre dernier, ont porté aux honneurs MM. J.-B. Blouin, E. E. D., président, C.-A. Vallerand, vice-président, J.-A.-N. Courville, secrétaire-archiviste, A. Blain, secrétaire-correspondant, J. Fortin, trésorier, N. Godmaire et L.-G. Thérien, directeurs et E. Thérien, bibliothécaire.

Le cercle est divisé en trois comités, s'occupant respectivement de questions religieuses, nationales et économiques.

Blouin et Duquette ont traité chacun un sujet de notre histoire. Villeneuve a parlé du but de la société. MM. les abbés Messeus et Delongchamps, le docteur J.-B. Prince et H. Roch ont rempli chacun une intéressante séance au cercle. Enfin, M. l'abbé C. Pilon, aumônier-directeur, a parlé de la Franc-maçonnerie.

Cercle Saint-Alphonse (Nicolet). — Une grande discussion parlementaire: le XVIIe siècle et le XIXe siècle comparés, a rempli quatre séances. Lavallée, Frigault, Pinard et Descoteaux ont été les grands parlementaires.

Le 14 novembre, Bernier a donné une critique judicieuse des «Heures Poétiques» d'un jeune camarade qui se dissimule sous le nom de Jacquelin.

On a procédé aux élections; ont été élus: Président, Donat Lavallée; vice-président, Lucien Pinard; secrétaire-archiviste, J.-A. Descoteaux; secrétaire-correspondant, A. Désilets; conseillers, R. Frigault, A. Dubuc, A. Jolicœur, et D. Touzin.

Cercle Lafièche (Trois-Rivières). — *Piété:* On décide de faire de la propagande en faveur de la Ligue des Jeunes Gens du Sacré-Cœur.

Etude: M. Gélinas définit ce qu'est l'économie sociale. Arthur Beaulac parle de l'impossibilité du déluge. Discussion générale sur ces deux travaux. Le président Auguste Désilets, avocat, donne une conférence très documentée sur l'immunité ecclésiastique et le pouvoir civil dans la province de Québec.

Action: Les membres du cercle écrivent le «Coin des Jeunes» dans *le Bien Public.*

M. Arthur Savoie, E. E. L., s'est joint au cercle.

Cercle Girouard (St-Hyacinthe). — Enfin, le brave cercle Girouard nous a fait parvenir un rapport. Nous avons regretté son mutisme depuis le commencement de l'année, mais nos craintes sont passées et nos amis de St-Hyacinthe vont reprendre leur ancienne position dans l'avant-garde de l'A. C. J. C.

Pour le mois passé, on a organisé une séance publique; le programme était le suivant:

Allocution de M. le Directeur, l'abbé F.-Z. Decelles; discours du président, Rosario Vadnais; Poésie, par Ls-J. Chagnon; La vocation des peuples, Rodrigue Lussier; Émigration, Philippe Auger; L'Oiseau bleu de Daudet, Omer Auger; Causerie sur la langue française, par A. de Larochelle. Enfin Delâge dans un numéro spécial.

Au mois prochain!

Cercle Saint-Michel (Joliette). — Le Comité de direction a organisé une salle de lecture où, à chaque congé, l'on peut bénéficier d'une heure pour poursuivre des études particulières. Depuis les travaux sont de plus en plus intéressants.

Voici la nomenclature de ces travaux: Jugement sur Papineau, par R. Tellier; Les Cercles ruraux, par L. Pelland; le conférencier demande la propagation du *Manuel du Droit civique* de C.-J. Magnan; L'ultraréalisme en littérature, par P.-E. Farley; Les Étudiants d'aujourd'hui, par Jos. Paquette; La Liberté au Canada, par L. Ladouceur; L'encombrement des carrières libérales, par S. Daviault; La Guerre, par S. Charpentier; L'Œuvre de l'A. C. J. C., par A. Champagne; Le Prêtre au Canada, par A. Desrosiers.

Cercle Saint-Thomas d'Aquin (Trois-Rivières). — Du cercle du Séminaire des Trois-Rivières on envoie le rapport suivant qui prouve bien que l'intensité du travail s'est accrue depuis les années dernières.

Il y a eu quatre séances durant le mois dernier. A la première, A. Clermont et N. Massé donnèrent chacun un travail, le premier sur la prééminence de l'Église sur l'État et le second sur le philosophe français Léon Ollé-Laprune. A la seconde, H. Héroux lut un travail sur l'utilitarisme et L. Lamothe et O. Baribault discutèrent les qualités et les défauts de Cicéron. A. Dessureault donna

ensuite une déclamation et A. Brouillette donna l'éloge de Pierre Boucher. Puis suivit une dispute syllogistique sur l'immortalité de l'âme, entre A. Dandeneau comme *defendens* et N. Massé comme *arguens*. Ce fut le clou de la séance. Troisième séance: J. M. Rivard donne un travail: Le martyr d'un peuple, et A. Clermont parla du traité de réciprocité entre le Canada et les États-Unis. Quatrième séance: M. l'abbé Jos.-G. Gélinas, l'infatigable aumônier-directeur du cercle, donne une conférence sur les merveilles eucharistiques de Lourdes.

S'il va toujours de ce pas, le cercle Saint-Thomas sera avant longtemps un sujet d'envie pour tout le monde.

Cercle Plessis (Montréal). — Trois séances, durant le dernier mois, remplies comme suit: A. Couture donne une conférence sur les partis politiques; Jos. Bisson parle de la neutralité scolaire et S. Villeneuve donne un travail sur les Canadiens des États-Unis.

Il nous fait plaisir aussi d'apprendre que le cam. Armand Couture est réélu président du cercle Plessis. Voilà encore un de nos vieux cercles qui va reprendre son ardeur d'autrefois.

Cercle Routhier (Ste-Thérèse). — Les études sont solides et les travaux nombreux. Dans une seule séance: Le cultivateur canadien, par Jos. Limoges; La langue française au Canada, par L.-J. Charbonneau, président; Pour vivre il faut quelquefois savoir dire: Mourons, par A. Vermette; Dollard, par P. Courte; Déclamation d'une poésie de M. le président, par M. le président et plusieurs déclamations, puis une intéressante allocution par M. l'aumônier-directeur.

A une autre séance on parle de la fondation d'un Comité du Parler français. Au Comité de discussion, R. Gauthier et Ed. Labelle, puis E. Cardinal et E. Lefebvre combattent les uns en faveur du gouverneur Provost et les autres en faveur du gouverneur Elgin. S. Coupal, Roméo Plouffe et P.-E. Plouffe comparent la poésie à la musique.

Le Comité académique a, en outre, fait les honneurs d'une réception à Mgr l'Archevêque de Montréal.

Et c'est ainsi que l'on travaille toujours à Ste-Thérèse.

Cercle Bellavance (Tétreaultville). — Le 27 octobre dernier, le cercle Bellavance donnait une séance publique au profit des œuvres de

la paroisse de Tétreaultville. Gustave Monette y a adressé la parole et la séance a remporté un éclatant succès.

Les élections faites dans le courant de novembre ont donné le résultat suivant: Président, C. Massicotte; vice-président, Avila Paré; secrétaire-trésorier, Arthur Gratton; conseillers, P. Maher et Sev. Choquette; aumônier, M. le curé Mousseau.

Cercle Mailloux (Ste-Anne-de-la-Pocatière). — Nos amis de Ste-Anne travaillent ferme. A preuve: pendant le mois de novembre on a entendu les travaux suivants: Le pouvoir temporel du Pape, par Morneau; Les principes de 89, par Coulombe; Les caractères distinctifs des trois grandes écoles d'économie sociale, par I. Beaudoin.

En outre une conférence sur Dollard, par l'Hon. T. Chapais, et une causerie par le P. Lelièvre.

Trois nouveaux membres se sont enrégimentés dans le cercle et les membres se distinguent par un mouvement plus accentué vers l'apostolat du bon exemple. Tous sont de la société de Tempérance.

Cercle Saint-Remi (St-Henri). — Le correspondant du cercle Saint-Remi nous prévient que son cercle n'est pas de ceux dont nous disions le mois dernier que «nous ne désespérions pas de voir se reformer quelques rares groupes qui se négligent». Et le correspondant a parfaitement raison. En voici les preuves.

A. Gratton, président, a donné au cercle une conférence sur la grève; U. Archambault a parlé de l'œuvre de la presse; E. Deslauriers a entretenu les camarades de l'œuvre d'exploration; L. Grondin a dit ce que devait être le jeune homme consciencieux; L.-P. Boisvert a traité: Le choix des amis, et V. Rivard a traité: Action et influence du jeune catholique.

En plus le cercle Saint-Remi a fait un cadeau d'environ $50.00 pour le monument Dollard et... le correspondant n'en parle pas.

Cercle Saint-Stanislas (Montréal). — On a étudié au cercle Saint-Stanislas, les sujets suivants: Religion de Boudha, par L. Coallier; Le socialisme, par Victor Roch; Lecture des mauvais livres, par D. Coallier; Franc-maçonnerie, par A. Desmarteaux.

A une autre séance on a fait les élections. O. Hardy a été élu président; A. Sauriol, vice-président; R. Lefrançois, secrétaire; L. Coallier, A. Desmarteaux, conseillers; D. Coallier, commissaire-ordonnateur. Le révérend Frère Richard est l'aumônier du cercle Saint-Stanislas.

Cercle Crémazie (Québec). — Roland Dion a donné lecture de son rapport, comme délégué du cercle au Congrès d'Ottawa. D. Fournier a parlé de la Révolution portugaise. Gagnon a monté une bibliothèque de cercle d'études, Caron a parlé de Dollard, puis l'Aumônier du cercle a parlé du sérieux de la vie.

Cercle Sainte-Marie (Montréal). — On a fait les élections le 27 octobre. Philippe Méthé a été élu président, Honoré Parent, vice-président et Albert Gravel, secrétaire.

On étudie, cette année, la franc-maçonnerie. A la séance du 10 novembre on a étudié, en commun, les origines de la secte, puis le 24, le président Méthé, dans une conférence absolument documentée, a résumé le travail de la séance précédente. Le 13 décembre on a étudié le but de la Franc-maçonnerie.

Cercle La Salle (Longueuil). *Section des Anciens.*— M. Casimir Hébert parle d'histoire du Canada; S. Brabant donne une intéressante conférence sur Dollard. Comme suite à cette conférence le cercle a envoyé une somme de $30.25 au fonds du monument Dollard. Puis J. Renaud, V. Renaud, D. Fortin et A. Gauthier discutèrent la question des Chevaliers de Colomb.

Le jour de l'Immaculée-Conception les membres du cercle ont fait la communion générale.

Cercle Laval (Québec). — Moreau et Chouinard répondent à une question intéressante en ces temps-ci: Comment la langue est-elle gardienne de la foi. Et tous les camarades firent la discussion à la suite des travaux. A une seconde séance on a fait les élections.

A la séance suivante l'on posa la question: Qui de Papineau et de Lafontaine fut le plus grand politicien? Georges Maheu prétendit que c'est Lafontaine tandis que Albert Moreau plaidait la cause de Papineau. Une discussion générale suivit encore ces travaux et elle a été ajournée à une séance subséquente.

Cercle Provencher (St-Boniface). — Encore un nouveau cercle qui fera parler de lui et qui fera beaucoup pour les nôtres de là-bas.

On y a travaillé ferme le mois dernier.

Le 20 novembre on a discuté: Est-il plus avantageux pour nous d'encourager les sociétés catholiques cosmopolites que de nous grouper dans les sociétés canadiennes-françaises? A. Prud'homme et P. Paquin ont soutenu l'affirmative contre M. Beaupré et A.

de Margerie, qui se firent les avocats des sociétés canadiennes-françaises.

Le 27 novembre le P. Directeur résume la question et conclut dans le sens des défenseurs des sociétés canadiennes-françaises.

Le 4 décembre Roy et Senez parlent en faveur de Lafontaine contre Champagne et Allaire, avocats de Papineau. Ces derniers eurent la palme.

Le 11 décembre on étudie l'importance du groupement des capitaux français.

Le 25 novembre, à l'occasion de la solennité de la Sainte-Catherine, les membres du cercle entreprirent une collecte en faveur du monument Dollard. Beaupré et Dutton adressèrent la parole.

Cercle Lacordaire (Ottawa). — C'est la première fois que le nom de ce cercle figure dans notre chronique: c'est par un coup de maître qu'il débute et qu'il se fait connaître.

Le cercle compte trente-huit membres dévoués et assidus au travail; voici d'ailleurs la liste de leurs travaux:

L'A. C. J. C. et sa mission, par le P. Bacon, dominicain; Notice biographique du P. Lacordaire, par J. St-Germain; Lacordaire et la jeunesse, par H. Létourneau; Brunetière et sa conversion, par le P. Marion, dominicain; Les vacances d'un membre du cercle Lacordaire, par Donat Pelletier; Le socialisme, par J. St-Germain; Christophe Colomb, par R. Pelletier; La langue française et sa bonne prononciation, par le Prof. Colonnier; L'Avenir de la langue française au Canada, par L. Gauthier.

Les officiers de l'année sont: Président, Paul Gay; vice-président, A. Bélanger; secrétaire-archiviste, J.-A. Drouin; secrétaire-correspondant, M. Gay; Trésorier, Jos. St-Germain; bibliothécaire, J. Goulet; conseillers, H. Létourneau et Jos. Rattey. Le directeur est le P. Henri Thériault.

Cercle LaRocque (Sherbrooke). — Le 2 novembre, L. Migneault a donné une conférence sur la Protection et le Libre-échange. A une séance subséquente on a étudié les amendements à faire à la constitution.

A une autre séance le cercle LaRocque recevait M. l'abbé Maltais, professeur au Séminaire de Sherbrooke. M. l'abbé a parlé de Jean de La Fontaine comme moraliste chrétien.

A une quatrième séance, Jean Panneton a continué son travail sur la ville de Sherbrooke.

Le cercle LaRocque compte actuellement une quarantaine de membres.

Cercle Saint-Joseph (Rimouski). — Le 28 novembre dernier on a parlé de la crémation. J. Lavoie, le conférencier, s'est attaché surtout à montrer le sentiment de l'Église et le devoir de tout chrétien relativement à cette pratique impie.

Cercle Duhamel (Ottawa). — Depuis le mois dernier, le cercle Duhamel a tenu trois séances.

A la première, Desloges a parlé de la Foi de nos pères et Touchette de l'Acte d'Union. A la deuxième, Mencion a traité de la sainteté de l'Église et Mallette, du catholicisme. Enfin à la dernière séance, Boulay a défini la Catholicité de l'Église.

Cercle Saint-François-Xavier (L'Assomption). — Le 14 décembre le cercle Saint-François-Xavier a donné une séance publique dont voici le programme:

Dévouement de Dollard (discours: Pourquoi un monument à Dollard, J. Caisse; Avant le combat du Long-Sault, E. Belleau; Le combat du Long-Sault (récit), A. Comtois; Leçons du combat au Long-Sault, A. Beauregard; Les précurseurs de l'A. C. J. C., E. Patenaude; Castelfidardo et le Long-Sault, A. Charest.

Scènes extraites du drame du P. Tricard, S. J.: «Garcia Moreno et les Francs-maçons»; des camarades du cercle tenaient les rôles.

Cercle LaVérendrye (St-Boniface). — Notre vieux cercle manitobain est enfin reparu dans l'arène. Le fait que nous lui devons déjà la formation d'un nouveau cercle dit assez avec quelle ardeur il entend reprendre la besogne.

Le 16 octobre, on s'est réuni pour la première fois depuis près de deux ans. On y a discuté la réorganisation du cercle et on a procédé aux élections avec le résultat suivant: Président, A. Beaupré, avocat; vice-président, J. Mondor, E. E. D.; secrétaire, J. Béliveau; trésorier, M. A. Auger; conseiller, T. Beaubien.

Le 28 octobre le R. P. Fontaire lut un travail sur les Canadiens des États-Unis.

Le 16 novembre nouvelle séance. Le P. Recteur du Collège de St-Boniface insista sur la préparation, pour les jeunes, à soutenir la cause catholique et française dans les difficultés qui la menacent à l'Université.

Le 25 novembre, J. Mondor fait l'historique de l'école au Manitoba depuis 1818 à 1890, puis il y eut discussion générale.

Le 2 décembre, M. l'abbé A. Béliveau a parlé du programme de l'A. C. J. C.

Le 9 décembre, Beaubien continue l'étude de la question scolaire manitobaine et l'assemblée adopte deux résolutions. «Par l'une d'elles, les membres du cercle s'engagent à consacrer leurs études et leurs efforts au recouvrement des droits scolaires de la minorité au Manitoba; par l'autre ils félicitent et encouragent le rédacteur du *Manitoba* qui a émis l'idée de fonder à St-Boniface un journal français plus puissant et mieux organisé, et ils invitent tous leurs concitoyens à s'unir pour travailler à la réalisation de ce progrès.»

Que le cercle LaVérendrye nous permette de lui dire, dans le latin le plus barbare, aussi barbare qu'est grande notre satisfaction de le revoir à la tâche: *Ad multissimos annos!*

Cercle Pie X (Montréal). — Le rapport du cercle Pie X nous étant parvenu trop tard, nous ne pouvons donner aux lecteurs du SEMEUR un relevé de l'étude qu'on y fait. Nous nous permettrons, cependant, de signaler le très grand travail de propagande que fait ce cercle dans la ville de Montréal et à la campagne. Tous ou presque tous les cercles affiliés depuis le mois de septempre sont les fruits du travail de nos amis du cercle Pie X. En outre, on organise des séances dramatiques où l'on admet tout le monde gratuitement et où l'on traite de sujets sociaux.

L'exemple du cercle Pie X est certainement à imiter.

Cercle Laval (Montréal). — Les examens en droit et en médecine, que des malins disent revenir trop souvent, ont paralysé l'activité des membres du cercle Laval pour le dernier mois. On n'y a tenu qu'une seule séance.

O. Ladouceur, à une séance précédente, avait réclamé le droit de vote pour la femme. Le 13 décembre, G. Monette lui a répliqué et a prétendu que la femme, bien qu'aussi digne que l'homme d'exercer le droit de suffrage, devait à sa dignité personnelle et à la société dont elle est l'éducatrice, de ne jamais s'immiscer dans les choses de la politique.

Il y eut discussion générale. Après une heure de débat l'on décida de reprendre la discussion à une date postérieure.

Le 18 décembre le cercle Laval envoyait une délégation de trois de ses membres à Joliette, visiter les membres du cercle Saint-

Michel. Ils ont été particulièrement touchés du grand intérêt que l'on porte, là-bas, à l'œuvre du cercle Laval. Dans la soirée, les délégués rencontrèrent une centaine de jeunes de la ville de Joliette et leur adressèrent la parole.

Et voilà un semestre de passé.

. . . . . .

A la fin de l'année 1910, où notre Association a vu de très grands jours et où l'on a vu se dissiper les vestiges de sa timidité de jeunesse, que l'on nous permette de demander à tous les membres de l'A. C. J. C., pour l'année qui va commencer, un peu plus d'intensité dans le travail, un peu plus d'ardeur dans l'action. Nous nous permettrons de demander spécialement à tous les membres de nos cercles collégiaux, qui par le passé nous ont causé de si cuisantes déceptions à leur sortie du collège, de bien se convaincre de la nécessité de notre Association et de l'importance des cercles universitaires dans son organisation, afin que le nombre des déserteurs, à l'Université, diminue sensiblement chaque année.

Et, à tous, nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur et de succès pour la nouvelle année.

Henri LACERTE,
Secrétaire-correspondant.

N. B. — Prière aux secrétaires-correspondants de nous faire parvenir leurs rapports *avant* le 15 du mois aux adresses indiquées plus haut.

NOTES ET COMMENTAIRES

Ne soyez donc plus chiches.—On nous écrit: «Ne soyez donc plus chiches comme dans votre dernier numéro. Donnez-nous chaque fois beaucoup de *notes et commentaires*, des *extraits* surtout. Ces courts entrefilets, empruntés à tous les organes de l'opinion et d'inégale valeur, renferment souvent des leçons profondes: j'en ai eu maintes fois la preuve. Et puis, tout le monde les lit, tandis que le reste, franchement là, on n'a pas toujours le temps de l'examiner et moins encore de l'approfondir. Veuillez bien croire que mon opinion personnelle reflète celle d'un grand nombre de vos lecteurs.» LE SEMEUR voudrait bien faire plaisir à tout le monde et donner à chacun ce qu'il préfère ou lui est plus utile; mais on comprend que

le programme serait bientôt surchargé. Le nombre des *extraits* dépend du nombre de pages libres; plusieurs sont composés depuis des mois quand ils réussissent à paraître, au détriment d'autres plus nouveaux. Tant mieux si on ne les trouve pas trop défraîchis et s'ils accomplissent leur œuvre; mais dans l'avenir comme par le passé, nous devrons nécessairement continuer à nous montrer plutôt chiches que prodigues.

Petit Courrier.—«La liste des travaux classifiés des cercles pour 1909-1910, quand donc la publierez-vous?» — La plupart des cercles n'ont pas tenu compte de notre demande, ce qui nous libérait de notre promesse conditionnelle. Le cam. Hervé Roch, du cercle Saint-Louis, a bien voulu néanmoins parcourir toute la série des rapports du SEMEUR et dresser une liste qui paraîtra, s'il y a place, en février. — «Les insignes demandés n'ont pas encore été reçus.» — La provision est épuisée; nous en ferons faire d'autres prochainement et quand ils seront prêts, LE SEMEUR l'annoncera. — «Mentionnez clairement ceux qui ont droit à l'abonnement de faveur.» — D'abord, les aumôniers-directeurs et tous les membres d'un cercle, quand les numéros sont envoyés à une seule adresse générale; chaque abonnement est personnel, se compte de septembre à septembre, et la liste complète doit être envoyée à temps par le secrétaire du cercle avec lequel notre administration traite directement; le cercle est responsable des abonnements qu'il a fait inscrire; ensuite, les élèves des pensionnats: l'inscription doit être au nom d'un élève *bona fide*, et la revue adressée à l'institution même. Tous les abonnements qui ne rentrent pas dans l'une ou l'autre de ces catégories sont à $1.00 par année. Est-ce assez clair? Revoyez la seconde page de la couverture du SEMEUR et l'*Avis à nos abonnés* dans la livraison de août-septembre 1909, page 19. — «Est-il vrai que l'on accorde aux membres de l'Association une remise de 25% au lieu de 20% pour la vente d'une douzaine ou plus de volumes-souvenir de nos congrès?» — C'est vrai, si la douzaine est prise dans la même série. — «Avez-vous encore des exemplaires de la chansonnette de l'A. C. J. C. et à quel prix?» — Oui; 10 sous l'unité, $1.00 la douzaine, franco. — «A quel nom les chèques et mandats doivent-ils être faits payables, et comment adresser les lettres?» — Faites tous les chèques, mandats, bons postaux, etc., comme suit: «*Le Semeur*, » *Montréal*; adressez toutes les lettres destinées à l'administration ou à la rédaction: LE SEMEUR, casier postal, 2183, Montréal.

Le Coin des Jeunes. — Nos amis de Québec, qui ont déployé beaucoup d'activité en ces derniers temps, viennent d'établir un «Coin des Jeunes» dans *la Libre-Parole*, vaillante feuille hebdomadaire de la capitale provinciale. «Nous traiterons, dit le programme, toute question d'intérêt général pour les jeunes et spécialement pour les jeunes de l'A. C. J. C., et nous nous efforcerons en même temps de publier des études sur des questions religieuses, sociales, historiques et autres; mais nous éviterons autant que possible toute personnalité, nous attachant plus aux principes qu'aux personnes.» Le programme porte encore: «Cette initiative de notre part est tout à fait personnelle et nous entendons n'engager en rien l'Association dont nous avons l'honneur de faire partie». La direction du journal fait le meilleur accueil à ces nouveaux collaborateurs: «Par la variété des sujets qu'ils traiteront, comme aussi par le ton qui animera leurs articles, il y a lieu de croire que ces Veuillots en herbe vont mettre dans nos colonnes une note qui ne manquera ni d'intérêt ni de charme. Précieuse par l'apport qu'elle promet à notre journal, cette fraîche collaboration nous réjouit encore parce que nous y voyons l'indice de l'amour du travail et du dévouement qu'on ne peut trop recommander aux jeunes.» Nos félicitations et meilleurs souhaits.

Contre la Maçonnerie. — Dans *le Pionnier* de Nominingue du 29 septembre, LUMEN demande que l'on s'organise pour lutter contre la maçonnerie: «Il faut être catholique avant tout, dit-il, mais catholique d'action, selon l'admirable formule du Jésuite espagnol, Gabriel Palau.» Précisant plus loin: «Il faut *l'action catholique contre la maçonnerie*. Il la faut coûte que coûte. J'ajoute encore et c'est logique: Il faut *organiser cette action*. J'ajoute enfin — et c'est plus logique encore: Il faut organiser l'action catholique *par l'association*. Organisons l'action par l'association catholique contre l'action par l'association maçonnique. L'association centuple l'action individuelle. Elle finit par la rendre irrésistible. L'association c'est toute la force de la maçonnerie. Ce sera la nôtre.» L'auteur pense qu'il faut battre le fer quand il est chaud, croit que le moment psychologique est arrivé et propose une *Association anti-maçonnique* des honnêtes gens, à commencer par les catholiques d'action.» Il en trouve la base pratique dans l'opuscule du R. P. Couët, O. P.; *La Franc-maçonnerie et la conscience catholique*. Nous sommes heureux de signaler cet appel qui est en parfait accord avec la réso-

lution suivante de notre Congrès de Québec: «L'heure est venue d'opposer une résistance efficace à l'envahissement maçonnique. Il faut répondre à l'association par l'association et démasquer hardiment ceux qui s'enrôlent dans les loges, ou obtiennent certains avantages grâce à leur connivence avec les francs-maçons. Il faut aussi renseigner, éclairer et, au besoin, dénoncer ceux qui font inconsciemment le jeu de nos ennemis.» (Cf. *Le Congrès de la Jeunesse à Québec*, page 387.)

Poésies de Jacquelin. — Jacquelin, membre du cercle Saint-Alphonse de Liguori, de Nicolet, dont on a lu une gentille pièce de vers offerte au SEMEUR, vient de mettre en volume ses premières poésies. Louis de Rosale, dont on se rappelle sans doute la jolie piécette à Guy Delehaye lors de la publication de son volume, consacre à Jacquelin une excellente chronique, dans *le Journal de Waterloo* du 17 novembre, sous le titre: «L'œuvre d'un jeune». Nous parlerons de Jacquelin en février prochain. En attendant qu'on se procure son volume: «Heures poétiques» avec préface par M. Adolphe Poisson. In-8° de 115 pages. Victoriaville, Imprimerie de *l'Écho des Bois-Francs*, 1910. S'adresser à Jacquelin, Collège de Nicolet, Nicolet, P. Q.

Insuccès des suffragettes — Après une campagne électorale qui n'a pas duré huit jours, Mme Élisabeth Renaud a recueilli 2,813 suffrages, tandis que la plus favorisée des candidates parisiennes, Mme Marguerite Durand n'a pu gagner à sa cause qu'une soixantaine de voix. Mme Marguerite Durand est plus connue que la dame de l'Isère: elle a un journal, des amis, de l'argent, une notoriété spéciale déjà ancienne, l'habitude du monde politique, une douce philosophie, et j'imagine, un minimum d'illusions et d'ingénuité. Elle ne comptait point entrer au Palais-Bourbon, et se donnait, tout simplement, le plaisir supérieur de faire une expérience et de mesurer la bêtise des foules. Elle a été servie à souhait. Dans les réunions publiques où elle développa son progamme, des messieurs très spirituels lui crièrent des noms d'oiseaux, et, faute d'arguments, imitèrent à ravir l'âne et le cochon. Ils avaient trouvé ainsi un mode d'expression adéquat à leurs idées. Mme Durand, sereine et blonde, laissa braire et grogner cette ménagerie. On sait qu'à la dernière séance elle exhiba un idiot qu'elle proposa comme représentant possible aux citoyens du quartier Saint-Georges. La plaisanterie était peut-être un peu trop sinistre. Je ne l'approuve

pas, mais il est bien amusant de constater que les mêmes gens qui avaient insulté la femme s'attendrirent sur l'idiot. Le résultat de la campagne n'était pas douteux. Mme Durand a eu soixante voix. En revanche, elle a été injuriée presque autant qu'un homme politique — ce qui lui doit être parfaitement égal. Elle sera dans les revues de fin d'année... Qu'elle s'en console! Je m'y suis trouvée, naguère, et j'ai constaté qu'on était en fort bonne compagnie. Mais les suivantes, lieutenantes, ou satellites de Mme Marguerite Durand, celles qui n'ont pas de journal, pas d'amis, pas d'argent, ont remporté ce qu'on appelle «une tape». Quelque-unes de ces candidates infortunées sont de fort estimables personnes, non dépourvues, certes, de mérite, d'énergie, de sincérité. Mais, dans l'ensemble, elles ont épouvanté le public. Mme la doctoresse Pelletier, par exemple, ne sait combien ses cheveux courts, ses vestons, sa pipe, etc., peuvent nuire à la cause très juste, très sage et très pure qu'elle croit servir, et qu'elles et ses pareilles auraient vite fait de compromettre... Tout de même, la dame de l'Isère a eu 2,813 voix. C'est un record, et si la nouvelle est vraie, elle marquera une date. — Mme Marcelle TYNAIRE.

Timbres-Poste oblitérés. — Les Pères Blancs, établis à Québec dans le but de recruter des vocations pour leurs missions d'Afrique, adressent à nos lecteurs un pressant appel: ils les prient de recueillir, en aussi grande quantité que possible, les timbres-poste de toute provenance et de les leur expédier. Ces timbres les aideront à se procurer des ressources pour le soutien de leurs œuvres d'évangélisation. Ce moyen d'apostolat est à la portée de tous. Il est facile de mettre de côté les timbres des lettres qu'on reçoit et d'inviter ses amis à faire de même. Il est facile de se procurer des timbres un peu partout: dans les bureaux, les magasins, les banques, etc., etc., et lorsqu'on en a recueilli mille, deux mille, dix mille, de les adresser au *Père Directeur des «Missions d'Afrique», rue des Remparts, 37, à Québec.*

Un disparu. — A St-Paul de l'Ile aux Noix, le 6 décembre, la mort nous enlevait le sympathique camarade Oscar Girard, courtier en assurances. C'était un des membres les plus sincères comme les plus intelligents de notre Association. Esprit observateur et judicieux, il avait complèté par son étude personnelle et avec un rare succès, dans la philosophie et les questions sociales, et dans les sciences commerciales, sa première instruction. Beaucoup de jeunes

professionnels doivent à sa conversation une foule de connaissances que seule une observation intelligente jointe à un sens classique supérieur lui avait révélées. Aussi emporte-t-il dans la tombe, avec un cœur grand, toute une richesse intellectuelle que plusieurs auraient convoitée. Ses dernières heures dans sa famille ont été un véritable rayonnement dont l'inspiration, semble-t-il, venait d'en Haut. A la famille en pleurs l'Association offre sa sympathie et ses prières. M. Oscar Girard était bien connu dans les affaires. Il était le frère de M. Émile Girard, notre administrateur, aussi courtier en assurances, et qui saura conserver, nous lui souhaitons, l'excellente réputation du défunt.

Etudes sociales dans les séminaires. — Dans le *Month* de Londres, livraison d'octobre, page 364, le R. P. Charles Plater, S. J., commence sur ce sujet une série d'articles qui promet d'être intéressante. On se rappelle peut-être ses études de l'an dernier sur l'étonnante activité déployée par plusieurs membres du clergé sur le terrain des œuvres sociales. «Nous avons vu, dit-il, que cette activité a reçu la plus chaude approbation du Saint-Siège et des évêques; elle a démontré qu'elle était un puissant moyen de regagner au christianisme une foule de travailleurs qui avaient à peu près abandonné leur religion. Il y a naturellement eu des indiscrétions en certains cas: de jeunes membres du clergé se sont laissé entraîner dans des mouvements sociaux que le Saint-Siège a jugé nécessaire de dénoncer. Nous dirons présentement un mot de ces indiscrétions, mais nous traiterons surtout de l'activité sociale du clergé qui s'est exercée dans les limites de principes sûrs et a mérité l'approbation des autorités ecclésiastiques. Le travail accompli par ces pionniers est presque héroïque... A côté de la *Summa Theologica* de saint Thomas, ils ont placé sur les rayons de leur bibliothèque la *Summa Economica* du *Guide Social*. Ils ont fait cela non parce qu'ils trouvaient dans ces matières un substitut pour le catéchisme ou une nouvelle forme d'apologétique, mais parce qu'ainsi ils pouvaient reprendre contact avec leurs paroissiens mal disposés et leur donner une formation sociale catholique qui remplacerait la sociologie non-chrétienne dont la réaction sur la croyance et la pratique religieuse est inévitable.»

Curés et jeunes gens.—Il faut qu'il soit atteint de folie ou d'incurable indifférence celui qui, à la tête d'un groupe, d'une paroisse, d'un parti, ne consacre pas le meilleur de son temps aux œuvres

de jeunesse. Quelles que soient la grandeur, la beauté de l'entreprise, la mort et avant elle le découragement glaceront bientôt ceux qui la dirigent. Ce qui m'a le plus frappé quand, à la fin de septembre, j'ai pris part à la Journée des Catholiques Suisses, c'est le souci qu'ont là-bas nos coreligionnaires de grouper la jeunesse des villes et des campagnes en des sociétés chorales, des sociétés littéraires (occupées surtout à organiser des représentations familiales dans les villages) des unions sportives et des groupes d'études. «La lutte n'est plus dans les chemins creux, disait M. Clémenceau, elle est à l'école.» Elle est surtout dans les œuvres et institutions post-scolaires. M. Herriot, maire de Lyon, écrit à ce propos, très justement: «C'est au moment où l'enfant sort de l'école que son avenir moral va se décider. L'instruction scolaire fournit à l'enfant les éléments indispensables à sa vie intellectuelle. C'est l'éducation post-scolaire qui forme le citoyen. «Tout le monde aujourd'hui se place à ce point de vue, qui est capital. Il paraît que le nouveau ministre de l'Instruction publique voudrait assurer à l'Etat une sorte de monopole sur les œuvres post-scolaires, ce qui semble difficile... Les socialistes qui paraissaient se contenter jusque-là de leur clientèle d'adultes, entreprennent à leur tour de fonder des groupes spécialement réservés aux jeunes gens... Nos amis... formeront des groupes d'adolescents et de jeunes gens jusque dans les plus humbles villages. Et, comme les socialistes nous en donnent l'exemple, nous voudrons que chacun de ces groupes, formé pour éduquer, moraliser, christianiser les jeunes consciences, devienne par l'union et la convergence des efforts, une plus grande puissance pour notre catholicisme, fourrier des âmes et libérateur des peuples. — M. l'abbé Jean Desgranges, dans *le Petit Démocrate* de Limoges, 13 novembre 1910.

L'utilité de lois sociales — M. Lloyd George, ministre des finances, en Angleterre, dans un remarquable discours prononcé à la Chambre des Communes, le 1er juillet, a montré que l'augmentation des droits sur l'alcool a provoqué en Angleterre une plus-value de 1,800,00 livres sterling, soit 45 millions de francs ou 9,000,000 de piastres. Voilà qui est déjà très sérieux. Mais il y a mieux encore. Cette plus-value coïncide avec une décroissance de condamnations pour ivresse, qui est de 33% en Écosse et de 70% en Irlande. — *Le Petit Démocrate*, 21 août 1910.

BIBLIOGRAPHIE

Congrès d'Éducation des Canadiens-français d'Ontario, 1910, Rapport officiel des séances tenues à Ottawa, du 18 au 20 janvier 1910. — In-8 de 364 pp., 23 gravures hors texte. Ottawa, Association Canadienne-Française d'Éducation. Prix: $0.50.

Certains aspects de la question canadienne-française, telle qu'elle se pose dans Ontario, ont semblé toute une révélation pour les jeunes de Québec, quand d'éloquents orateurs les ont mis en lumière aux séances de notre Congrès d'Ottawa. Les membres de l'A. C. J. C. se sont alors bien promis d'étudier ces problèmes sur lesquels des événements récents ont attiré l'attention du public. Pour mettre en pratique ces bonnes résolutions, on ne saurait trouver de guide plus complet et mieux renseigné que le beau volume publié par l'Association d'Éducation. On nous a parlé à Ottawa de cette mine précieuse de statistiques et de renseignements de tous genres: l'éloge n'était pas exagéré. Depuis longtemps déjà l'ouvrage est en distribution et nous engageons nos cercles — tous nos cercles — à se le procurer, s'ils ne le possèdent pas encore.

World Corporation, by King C. GILLETTE. — In-8 de 240 pp., avec portrait de l'auteur. Boston, World Corporation, 6 Beacon Street, 1910. Prix: $1.00.

Plus de frontières, plus de gouvernements, plus de riches capitalistes, mais l'humanité entière formée en immense corporation qui possède tous les biens, administre toutes les affaires humaines et bâtit la cité idéale aux environs de Buffalo: tel est le rêve dont ce livre s'efforce de faire voir la possibilité, tout en ne négligeant pas de recruter des adhérents au parti socialiste. Hélas! il y aura toujours des utopistes en ce monde, car il y aura toujours des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, toujours des inégalités à faire disparaître, toujours des gogos à tromper et à plumer.

Une deuxième retraite de première communion, par l'abbé V.-D. ARTAUD. — In-16 double couronne de 346 pp. Paris, Gabriel Beauchesne et Cie, 117, rue de Rennes. Prix: 3 fr. 50.

Sauver l'âme des enfants, les initier à la vie chrétienne, principalement par une préparation sérieuse à l'acte si décisif de la première communion, voilà la vive préoccupation de tout pasteur d'âmes, voilà l'œuvre à laquelle M. l'abbé V.-D. Artaud a consacré le meilleur de son ardeur apostolique. On trouvera dans ce livre

en même temps qu'une doctrine sûre un plan sagement conçu et rempli dignement. Les histoires y abondent et fourniront une matière inépuisable à d'heureux développements.

L'Église et l'Enfant, par Jules GRIVET, S. J. — In-16 double couronne de 48 pp. Paris, Gabriel Beauchesne & Cie, 117, rue de Rennes. Prix: 0 fr. 50.

Pourquoi craindre de remonter aux premiers principes et d'éclairer à leur lumière les rapports de l'Église et de l'enfant? Pour élever l'homme, il faut savoir ce qu'est l'homme, d'où il vient; pour conduire l'homme, il faut savoir où il va. Il est démontré que l'homme est fait par Dieu pour s'élever jusqu'à Dieu. Il n'y a donc qu'une éducation humaine: *l'éducation religieuse.* C'est ce que ces pages voudraient expliquer.

Apologétique chrétienne. Nouveau Traité à l'usage des classes supérieures, des étudiants et des adultes cultivés, par les abbés A. MOULARD et Francis VINCENT, licenciés ès-lettres. Édition refondue de 1910-1911. — In-16 de 508 pp. Paris, Bloud & Cie, 7, Place St-Sulpice. Prix: 3 fr. 50.

«Les auteurs avaient à remplir les conditions suivantes: 1° être clairs, et il faut leur rendre ce témoignage qu'ils ont fort bien compris les questions souvent difficiles qu'ils exposent et qu'ils en donnent une idée très nette; 2° être à peu près complets, et ils abordent en effet toutes les questions que se posent les apologistes au sujet de Dieu, de la Création, de la Révélation, de Jésus-Christ et de l'Église; 3° être modérés dans leurs opinions, et ils touchent en effet si prudemment les problèmes les plus délicats, qu'ils présentent des solutions qui éclairent sans choquer; 4° être au point, et nous sommes persuadé que, pour le moment, aucun manuel ne reflète plus fidèlement les positions que commande la sagesse, à égale distance des aventureux et des arriérés.»

Le péril des sens, par A.-M. ROUILLON. — In-16 de 186 pp. Paris, Bloud & Cie, 7, Place St-Sulpice, Prix: 2 fr. 50.

Tout d'abord l'auteur s'excuse de traiter un pareil sujet par la nécessité de combattre les progrès effrayants de l'immoralité à notre époque: après quoi il étudie le péril des sens au triple point de vue de l'individu, de la famille et de la société. Il dénonce et combat, avec autant de précision que d'énergie, les causes du progrès, les excuses qu'on prétend lui donner, ses effets sur l'organisme et sur l'âme, pour la vie naturelle et surnaturelle. Puis il indique les préservatifs et les remèdes que la raison peut et doit lui opposer: remèdes insuffisants et inefficaces, si on n'y joint pas

les moyens surnaturels, la prière, la pratique des sacrements et la méditation habituelle de l'idéal que l'Église nous offre en la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — M. J. Ollivier, O. P.

La vraie lumière ou les Francs-maçons dans l'école. Révélations par un Franc Catholique. — Deux brochures de 32 pp. Société de St-Augustin, Bruges. Prix, 0 fr. 15 chacune.

Ces deux tracts de propagande datent de 1879 mais n'ont rien perdu de leur actualité, car partout la maçonnerie cherche à s'emparer de l'école. L'auteur est un journaliste belge très militant et bien connu au Canada: M. L. Hacault. On trouvera piquantes ces révélations qui exposent tous les trucs et les procédés malhonnêtes de la loge. Qu'on fasse lire ces deux opuscules. Nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire.

En pénitence chez les Jésuites. Correspondance d'un lycéen. Par Paul Ker. — In-12 de 350 pp. Paris, P. Téqui, 82, rue Bonaparte. Prix: 3 fr. 50.

A lire superficiellement les choses plaisantes ou graves que le lycéen, mis en pénitence dans un collège de Jésuites, raconte sur ce pays nouveau pour lui, on croirait que l'auteur ne songe qu'à nous faire rire et un peu pleurer. Mais, dans l'enchaînement intime de ces récits sans liaison apparente, les lecteurs plus sérieux démêleront facilement la pensée mère, qui est de montrer, par l'histoire d'un élève pris entre beaucoup d'autres, quelles ressources offre l'éducation chrétienne, et elle seule, pour épurer les âmes, rectifier les esprits, former les caractères.

La loi d'âge pour la première communion, par l'abbé F. Sibeud. — In-12 de xxxii-176 pp. Paris, Téqui, 1910. Montréal: Beauchemin, Granger, Derome. Prix: $0.40.

Ce livre n'est que la réédition d'un ouvrage très peu connu, imprimé à Romans en 1893. L'auteur a, si l'on peut dire, *vécu* ce qu'il consigne dans son livre. Il fut une sorte de précurseur, et bien avant l'apparition du décret *Quam singulari*, il mit en œuvre dans sa paroisse ce qui sera la réalisation de demain. On trouvera dans ce travail si fouillé, non seulement un guide sûr à travers l'exposé historique et canonique du sujet, mais encore le fruit d'une longue expérience pastorale. On assure que cet ouvrage offre «un commentaire exact, lumineux et complet du récent décret pontifical» sur l'âge de la première communion.

Éloquence et Prédication, par Mgr M.-A. Latty, archevêque d'Avignon. — In-8 raisin de viii-62 pp. Paris, J. de Gigord, éditeur, 15, rue Cassette. Prix: 1 fr. 50.

Qu'on ne pense pas, dit Mgr Latty, que nous n'ayons en vue ici que la grande éloquence et les grands discours. Les moyens d'étude que nous préconisons, embrassent tous les genres de prédication; et chacun en pourra tirer le profit qui convient à ses aptitudes et à sa capacité. Mais quelle que soit la forme sous laquelle un prêtre «rompe aux âmes le pain de la parole de Dieu», cette seule expression marque d'un trait juste et profond que le ministère du prédicateur est de haute conséquence, exige de lui autant de science que de vertu; et, nous le disons hardiment, si, après le séminaire, il ne consacre pas encore au moins dix années aux études propres à son état, il restera toute sa vie, au-dessous de sa tâche et de sa mission.

Organiste en un mois, par l'abbé Ch. DANJOU. — Grand in-8 de 54 pp. Paris, J. de Gigord, éditeur, 15, rue Cassette. Prix: 3 fr.

Le titre, d'après l'auteur, n'est pas une exagération. Un enfant intelligent et décidé, — s'il sait déjà lire la musique, — peut en un mois arriver à bien accompagner les soixante morceaux liturgiques ou cantiques donnés comme exercices dans la 1ère série: l'auteur l'a expérimenté maintes fois. Les deux autres séries, traitées avec le même soin et d'une manière aussi pratique, mettront le jeune organiste en état de jouer correctement dans tous les modes du plain-chant, et même de transposer ceux qui sont trop hauts ou trop bas. On a voulu donner aux petites églises qui ont ou qui auraient aisément un harmonium, la possibilité d'avoir aussi facilement un organiste.

La Revue Hebdomadaire, 8, rue Garancière, Paris. Abonnement: 30 fr.

Sommaire du 10 décembre: Gabriel HANOTAUX: La Balance politique; l'Europe en Orient. Ch. CHENU: Le Centenaire de la restauration du barreau. Edith WHARTON: Le Verre d'eau, (traduit de l'anglais par Jane CHALENÇON). Baron André DE MARICOURT: La Famille d'Alfred de Musset. Jacques BARDOUX: Edouard VII (III) (*fin*); le Diplomate. Jean CHANTAVOINE: Chronique musicale.

Les Miettes de la Vie. — Revues étrangères. — Les Faits et les Idées au jour le jour. — La Vie mondaine et familiale. — La Vie médicale et pratique. — La Vie musicale. — Chroniques agricole, sportive et financière.

L'Instantané, partie illustrée de *la Revue Hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

Compagnie Générale Transatlantique

DE NEW-YORK AU HAVRE (FRANCE)

BILLETS FACULTATIFS JUSQU'A PARIS

DÉPARTS : Chaque Jeudi, à 10 h. du matin

LA BRETAGNE.....29 déc. LA SAVOIE.....12 janv.
LA LORRAINE ..... 5 janv. LA PROVENCE .....19 janv.

Service supplémentaire: CHICAGO et NIAGARA, paquebots à double hélice : Ligne favorite des voyageurs. Steamers à grande vitesse.

AVANTAGES SPÉCIAUX AU CLERGÉ

GENIN, TRUDEAU & CIE

22 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Mentionez le SEMEUR

Abbey's Effer-vescent Salt

Comme tant d'autres

Vous pouvez n'être pas précisément «dans votre assiette», parce que vous travaillez à l'intérieur. **ABBEY'S EFFERVESCENT SALT** est comme l'exercice et l'air frais pour un estomac dérangé et un foie paresseux. Il empêchera les éruptions, les maux de tête et l'haleine désagréable, symptômes qui tous indiquent la pauvreté du sang.

Chez tous les pharmaciens, 25 et 50 cts la bouteille.

Tél. Bell, Main, 357 **Tél. Marchands, 50**

Alexandre Bremner

Fournisseur pour constructions
ciment, plâtre, etc., etc.

50, RUE BLEURY . . MONTRÉAL

PROVINCE DE QUÉBEC (CANADA)

TERRES A VENDRE

Brillant avenir pour les Colons et les Industriels

Superficie de la Province: 346,928 milles carrés

Population totale: 1,645,989 âmes

NATIONALITÉS	Canadiens français	1,322,115
	Anglais	
	Irlandais	114,842

Il y a plus de SIX MILLIONS d'acres de terres—arpentées et divisées en lots de fermes — à vendre dans la Province de Québec.

Le prix de ces terres varie de vingt à cinquante sous l'acre.

Les colons qui désirent se créer un établissement peuvent acheter un lot de cent acres dans l'une des régions suivantes :

Région du Lac Saint-Jean et du Saguenay ; — région de l'Outaouais et du Témiscamingue ; — région de la Chaudière ; — la Vallée de Métapédia ; — la Gaspésie.

Quelques-unes de ces régions offrent des avantages exceptionnels.

CONCESSIONS FORESTIÈRES

Les concessions forestières — ou les permis de couper du bois sur les terres de la Couronne — se vendent à l'enchère publique.

Avis de ces ventes est donné dans les journaux du pays.

Ces concessions forestières comprennent, selon les régions, toute espèce de bois : pin, épinette blanche, épinette noire, cèdre, érable, merisier, hêtre, sapin, tremble, etc.

Elles sont sujettes à une rente foncière de trois piastres par mille, payable avant le premier septembre de chaque année.

POUVOIRS HYDRAULIQUES

Pour faciliter le développement industriel dans la Province, le Département des Terres et des Forêts cède ou loue les cascades ou chutes formées par les rivières ou les lacs.

Le prix de ces concessions varie suivant l'importance et la puissance des pouvoirs hydrauliques.

Pour renseignements plus précis sur la valeur des terres et des bois, s'adresser au MINISTÈRE DES TERRES ET DES FORÊTS, à Québec (Canada).

TÉL. BELL, M. 2935

C.-A. MARCHAND

IMPRIMEUR, EDITEUR
ET RELIEUR

Impressions de luxe ou commerciales.
Livres, Brochures, Pamphlets, etc.

Toutes commandes exécutées
avec soin et promptitude.

40, Place Jacques-Cartier, - Montréal

J.-A. SIMARD & Cie

Importateurs directs de THÉ, CAFÉ.

305-307, St-Paul, MONTRÉAL
21, Houghton St., Worcester, Mass.

Tél. Bell Main 5493 Rés. Westmount 2540

Théodule Rhéaume

Avocat, Procureur

Edifice "La Presse" MONTREAL

Toile noire sur ressort

POUR SERVICE FUNÈBRE

UNE INNOVATION :
Économie de temps et de travail.

Toute demande de renseignements recevra toute notre attention ::

DALY & MORIN,

Manufacturiers de
rideaux sur ressort

32, St-Sulpice - MONTRÉAL

Aberdeen Granite
and Marble Works

F. HAWKINS

SCULPTEUR DE MONUMENTS en Granit et en Marbre de tous pays. - -

160 à 166 rue Bleury,
MONTRÉAL.

Tél. Bell, Main, 5954 *Marchands, 198*

"Mikado"

ALBERT MILLAIRE, Prop.

Marchand de

CIGARES, PIPES, TABACS, ETC.

54, rue St-Jacques, Montréal (en face de 'La Presse')

Bienvenue aux membres de l'A. C. J. C.

Tél. M. 3 9 8 3	NORMANDIN & DESROSIERS Assurances | Prêts d'argent.	232, rue St-Jacques.

Délicatesse de Bouquet et Pureté **Vin de Messe CASELLES**

En 1895, le Vicaire général de l'Archidiocèse de Tarragone, Raymond Guillamet atteste que CASELLES & CIE sont des marchands réputés excellents catholiques et que les prêtres peuvent en toute sûreté user de leur vin pour la messe: *Ex veris uvis sine alterius substantiæ additamento.*
Certificat vu et approuvé par W. C. Martin, chanoine de l'archevêché de Montréal.
En usage dans les principales communautés du Canada.
Echantillon fourni gratis sur demande.

BOIVIN, WILSON, & CIE, 520, rue St-Paul, Montréal
(Seuls agents pour le Canada.)

SALONS D'OPTIQUE FRANCO-BRITANNIQUE

ROD. CARRIERE - HENRI SENECAL
OPTICIENS ET OPTOMETRISTES

205 et 207 rue STE-CATHERINE EST, Entre les rues Ste-Elisabeth et Sanguinet, MONTREAL.

Assortiment complet de lorgnons, lunettes, yeux artificiels, lunettes marine et d'opéra. Aussi un grand choix de **Thermomètres, Baromètres,** de toutes sortes, Hygromètres et Boussoles.
Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels.

CONSULTATIONS: — A l'Hôtel-Dieu, de 9.30 à 11 heures, excepté le mercredi et le samedi. Aux salons d'Optique, de 9 a.m. à 8 p.m. Téléphone Bell Est 2257.
APPOINTEMENTS PAR TÉLÉPHONE.

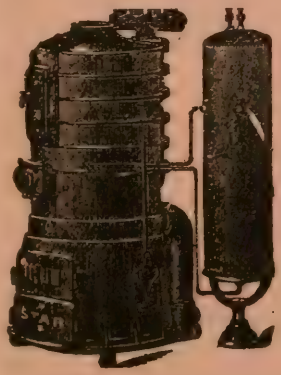

TÉL. BELL, MAIN; 2235

T. LATOURELLE

SUCCESSEUR DE
BLOUIN, DESFORGES & LATOURELLE

Plombier, Poseur d'Appareils à Gaz, de Chauffage à Eau Chaude et à Vapeur, etc.

Appareils à Vapeur pour Buanderie et Cuisine, Couvreurs en Ardoises, Métaux, Graviers, Négociant en Métaux pour Gaz, Eau et Vapeur, Tuyaux en Fer, Plomb, Pompes, etc. Travaux de Chauffage et Plombage pour Edifices Publics, Eglises et Couvents, une Spécialité . . . . . .

6 ouest, rue Craig, - - - Montréal.

TÉL. BELL, MAIN, 494

Edmond Hurtubise

Courtier d'Assurances.

Chambre 81, édifice "Guardian"

160, rue St-Jacques, ... Montréal.

JEUNES GENS, ASSUREZ VOTRE AVENIR EN PLAÇANT CHAQUE SEMAINE QUELQUE CHOSE SUR LES TERRAINS DE **MONTREAL-EST,** ILS AUGMENTENT EN VALEUR CHAQUE JOUR; C'EST LE TEMPS POUR VOUS DE DEVENIR PROPRIÉTAIRES A PEU DE FRAIS.

Pour avoir un plan et une liste de prix avec toutes les conditions, Adressez-vous à:

Joseph Versailles

Édifice de la Banque Nationale

99, rue St-Jacques, - MONTRÉAL

TÉL. BELL: MAIN 7195

N. B. — Cette annonce vous vaudra dix dollars ($10.00) de crédit sur tout achat de terrain.

Laurent Thériault

Entrepreneur de Pompes funèbres, Embaumeur

24 et 26, rue St-Urbain — Tél. Bell, M. 1399

237, rue Centre - - - — " " M. 3514

Art Religieux

T. CARLI
Statuaire

Le plus grand assortiment en Amérique

Statues, statuettes, groupes, chemins de croix reliefs, piédestaux, consoles, etc., etc. : : :

316, 318, 320 est, rue Notre-Dame, MONTRÉAL

NOUS VENDONS A
TERMES FACILES
AU MÊME PRIX
QU'AU COMPTANT

Téléphone Bell,
Est 1537

Chas DESJARDINS
& CIE

Le plus grand magasin de Chapeaux et Fourrures de l'univers

Les pionniers du nouveau boulevard commercial

130

RUE ST-DENIS

:: :: Entre :: ::
STE - CATHERINE
ET DORCHESTER
MONTRÉAL

NOUS vous invitons à venir visiter notre magasin, où vous trouverez le plus bel assortiment de FOURRURES à 40% MEILLEUR MARCHÉ que n'importe où ailleurs.